

HISTOIRE



LA RÉCONCILIATION
PASSE PAR L'UNION
CITOYENNE

► 2-4

ÉDUCATION



LE FRANÇAIS
A LE VENT EN
POUPE CHEZ
LES PARENTS

► 7

VIE COMMUNAUTAIRE



SMOKY RIVER
SE LOGER N'EST
PAS CHOSE FACILE

► 9

HISTOIRE



OTTAWA
SALUE LA
SOUVERAINE EN
TOUTE SOBRIÉTÉ

► 18-19

THÉÂTRE



RÉCOLTE
UNE DRAMATURGIE
RURALE QUI
FAIT MOUCHE

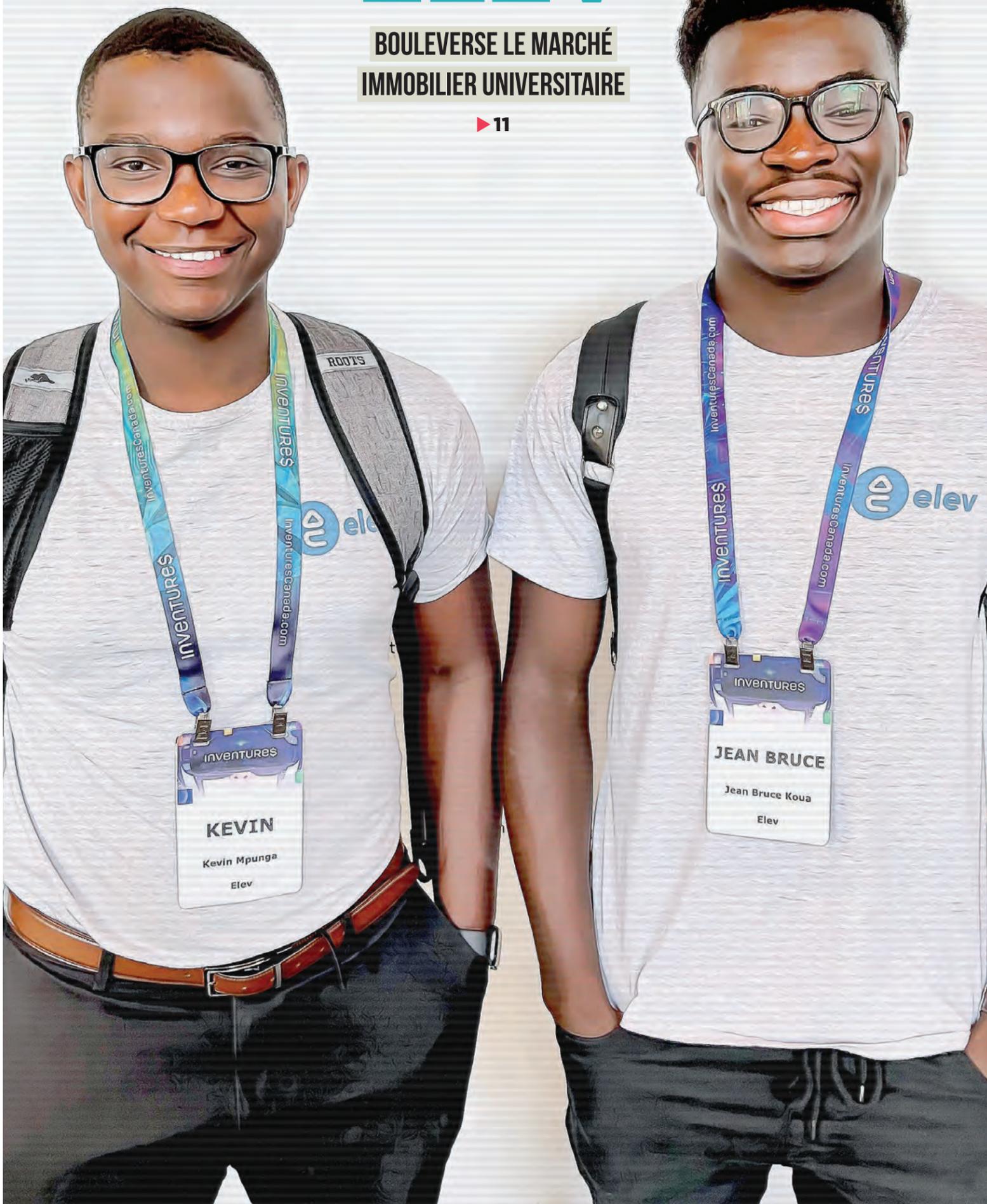
► 20

ÉCONOMIE

ELEV

BOULEVERSE LE MARCHÉ
IMMOBILIER UNIVERSITAIRE

► 11



EDMONTON

ÉDUCATION

#SAUVONS SAINT-JEAN

1-0 POUR L'ACFA FACE À
L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA ET
LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

► 6



PROVINCIAL

ÉCONOMIE

UNE UNION REMARQUÉE
POUR L'ÉCONOMIE
ET L'EMPLOI DANS LA
FRANCOPHONIE ALBERTAINE

► 10



FÉDÉRAL

FRANCOPHONIE

STATISTIQUE CANADA
NE FAIT PAS QUE
DES ÉMULES

► 12



Avec l'application gratuite **Le Francopass**, pratique ton français en découvrant la francophonie locale!



• Pour t'inscrire au FP, rends-toi sur : francopass.artsmn.ualberta.ca/



• Code FP valable du 29 septembre au 12 octobre 2022 : **pnxovv8p**

CHRONIQUE «SOCIÉTÉ»

AGIR EN VUE DE LA RÉCONCILIATION

La **Journée nationale pour la vérité et la réconciliation** rappelle les autochtones à une tâche. Malmenée par les gouvernements, les services policiers et les services hospitaliers, la réconciliation semble encore lointaine, si ce n'est inatteignable. Mais rien n'empêche de se mettre à la tâche, sans attendre la classe politique ou les institutions visées par les recommandations. La réconciliation échouera si elle ne repose pas sur une initiative citoyenne.

Deux documents résument la tâche de la réconciliation au Canada. Pour la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), la réconciliation est l'établissement de relations de respect mutuel. Ces relations prendront beaucoup de temps à développer, mais elles commencent avec la démonstration d'une volonté et d'un engagement à réformer les manières d'agir et les institutions qui les portent. C'est le sens des appels à l'action.

Pour la commission qui a mené l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Enquête nationale), la réconciliation passe par des mesures pour arrêter le génocide.

Ces mesures doivent viser à arrêter les atteintes aux droits et à la vie que l'État canadien commet ou tolère, ainsi que la violence dont les femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA autochtones sont victimes au quotidien.

Elles doivent mener à la sécurité et au respect des droits de la personne et des droits autochtones, ainsi qu'à une véritable égalité. Ces principes sont essentiels à toute relation de respect.

D'ABORD LA VÉRITÉ

Dans le discours et l'imaginaire publics, l'idée de la réconciliation est intimement liée à l'histoire des pensionnats pour enfants autochtones et à leurs séquelles. L'importance de bien connaître le passé, même récent, afin de ne pas le répéter est l'un des enseignements de la CVR. Toutefois, il ne suffit pas de connaître cette histoire.

Le rapport de la CVR montre patiemment comment les objectifs des pensionnats continuent d'être poursuivis par de nouvelles politiques. Le sous-financement des écoles, la surincarcération des personnes autochtones (et notamment des adolescents et adolescentes), le système dit de protection de la jeunesse, ainsi que l'absence d'une politique robuste sur les langues autochtones contribuent à séparer les enfants autochtones de leur famille, de leur communauté, de leurs culture et langues, et de la société autochtone.

Il y a donc la vérité dont témoignent les survivants et survivantes des pensionnats, mais également celle de chaque personne autochtone qui doit vivre au sein de ces institutions.

Le rapport de l'Enquête nationale porte surtout sur les conditions qui créent ou encouragent la violence, soit la présence d'un traumatisme lié aux pensionnats et aux politiques coloniales plus vastes, la marginalisation tant sociale qu'économique, l'absence d'une volonté de changer les choses, et le refus de reconnaître l'expertise et la capacité des femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA autochtones à agir pour transformer leur propre situation.

L'absence d'autodétermination est ainsi une composante de la situation des peuples autochtones. Elle empêche que de véritables efforts soient mis en branle pour répondre aux besoins distincts et à l'insécurité culturelle des communautés autochtones.

PASSER À L'ACTION

Tant la CVR que l'Enquête nationale ont formulé des appels plutôt que des



FRANCOPRESSE

«**DANS LE DISCOURS ET L'IMAGINAIRE PUBLICS, L'IDÉE DE LA RÉCONCILIATION EST INTIMEMENT LIÉE À L'HISTOIRE DES PENSIONNATS POUR ENFANTS AUTOCHTONES ET À LEURS SÉQUELLES**»

Jérôme Melançon

«**APPELER À L'ACTION, C'EST AUSSI APPELER À NE PLUS FAIRE PREUVE D'INACTION. APPELER À LA JUSTICE, C'EST AUSSI APPELER À NE PLUS TOLÉRER L'INJUSTICE**»

Jérôme Melançon



↑ La Journée de la vérité et de la réconciliation aura lieu pour la deuxième fois cette année le 30 septembre. Photo : Province-of-British-Columbia-Flickr

recommandations. On le sait bien, les recommandations ont tendance à demeurer sur les tablettes ou dans les oubliettes numériques du site du gouvernement du Canada.

Ce fut le cas de la Commission royale sur les peuples autochtones qui, dès 1996, a mis de l'avant bon nombre de recommandations que ces commissions ont reprises.

Contrairement à une recommandation, qui est simplement proposée, un appel a une portée plus large. Appeler à l'action, c'est aussi appeler à ne plus faire preuve d'inaction. Appeler à la justice, c'est aussi appeler à ne plus tolérer l'injustice.

Et tandis que la plupart des appels des deux commissions s'adressent aux gouvernements, plusieurs visent aussi les entreprises qui emploient des gens et les institutions qui les aident à mener une bonne vie, comme les écoles et les Églises.

Il n'est pas difficile d'imaginer les manières dont chaque personne peut reprendre certains appels à son compte pour faire avancer la transformation sociale qu'exige la réconciliation – et encore moins les manières dont elle pourra relayer les appels au sein des institutions auxquelles elle participe.

UNE INITIATIVE CITOYENNE

En ajoutant notre voix à celles des commissions et des peuples autochtones, nous pourrions exercer le genre de pression qui motivera les gouvernements et autres institutions à transformer leurs pratiques.

Avant tout, relayer les appels à l'action et à la justice servira à montrer qu'il y a un avantage à la réconciliation, qu'il soit électoral ou économique. Rappeler ces appels à la mémoire des personnes en position d'autorité pourra contribuer à les responsabiliser.

Mais la manière la plus claire et efficace de s'engager pour la réconciliation est de le faire soi-même, avec d'autres, de créer les moyens de la réconciliation.

La sensibilisation demeure nécessaire, mais les formations professionnelles ne suffiront pas à transformer les attitudes ni surtout les gestes et les pratiques qu'encouragent les institutions qui existent déjà.

Un tel travail pourrait passer par des groupes de pression locaux, au sein d'entreprises, d'une église ou des municipalités, par la mise en place de mécanismes de contrôle interne pour que ces institutions prennent leurs responsabilités, ou par des comités d'action pour organiser des campagnes et des manifestations afin de demander des mesures concrètes, comme ce fut le cas à la suite de la découverte de centaines de tombes sans sépulture à l'été 2021. Huit des appels à la justice de l'Enquête nationale vont d'ailleurs dans le sens de telles actions.

Avant tout, il sera important de soutenir, avec son temps et ses ressources, les activistes, chercheurs, chercheuses et organismes autochtones qui mènent déjà ce travail et d'apprendre auprès de ces personnes et groupes.

Un appui fort des francophones en faveur d'une politique robuste sur les langues autochtones, qui protégerait celles-ci plus que le français ne l'est, pourrait avoir un impact considérable.

Se laisser inclure ainsi dans les projets et actions des autres tout en veillant au respect de leurs droits et surtout de leur autodétermination, c'est déjà transformer le sens de la citoyenneté, établir de nouvelles relations individuelles qui pourront être respectueuses, et mettre en place les conditions d'autres relations entre personnes **allochtones** et autochtones. ▲

GLOSSAIRE

ALLOCHTONE

Qui n'est pas originaire du pays où il habite



↑ Sissy Thiessen Kootenayoo, Sioux des Nakota, Cri.e et mennonite allemand.e, est propriétaire de l'entreprise *Wase Saba Experiences*.
Crédit : Indigenality Photography par Cole Richards



↑ Cheyenne Mihko Kihêw, Cri.e et bispirituel.le, travaille pour *Edmonton 2 Spirit Society*. Crédit : All My Relations Photography



↑ Nathalie Kermaal, doyenne par intérim de la Faculty of Native Studies, professeure titulaire et directrice du Rupertsland Centre for Métis Research. Crédit : Courtoisie

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS FACE À LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

La deuxième édition officielle de la **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation** a eu lieu le 30 septembre. Une journée bien réelle et essentielle sur les lèvres des survivant.e.s intergénérationnel.le.s rencontré.e.s par la rédaction.



Admettre ses fautes et l'origine de ses fautes est vraiment important et c'est la première étape pour changer les choses», exprime

Sissy Thiessen Kootenayoo, une éducatrice autochtone, animatrice et propriétaire de l'entreprise *Wase Saba Experiences*.

Bispirituel.le vivant à Amiskwaciwâskahikan (Edmonton), iel évoque les implications de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. «Les problèmes ne peuvent être résolus sans les avoir d'abord admis.» Et les problèmes auxquels iel fait référence, «ce sont les disparités, la pauvreté, les disparitions et les meurtres de femmes et de filles autochtones, la brutalité policière, les sans-abri, les dépendances, la surreprésentation dans le système judiciaire...»

Dans *Ce que nous avons retenu*, rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, on peut lire que les séquelles des écoles résidentielles ne se sont pas arrêtées après leur fermeture. Les peuples autochtones sont encore aujourd'hui confrontés à un racisme systématique et systémique. Un système ancré dans la société canadienne à travers les écoles résidentielles.

Pour des survivants intergénérationnels comme Sissy, «avoir un jour comme

le 30 septembre, c'est vouloir admettre ses fautes en tant que gouvernement et en tant que société».

MAIS POURQUOI CE JOUR-LÀ?

Cette journée a été nationalement reconnue après la découverte des restes de 215 enfants sur le site de l'ancienne école résidentielle de Kamloops. Cheyenne Mihko Kihêw, autochtone bispirituel.le, travaille pour *Edmonton 2 Spirit Society* et indique que «c'est déjà suffisamment pénible que le gouvernement ait coopté un mouvement autochtone».

Mais le 30 septembre est aussi connu comme étant la Journée du chandail orange. Ce mouvement a débuté en mai 2013 durant la réunion des survivants de l'école résidentielle de la Mission Saint-Joseph, à Williams Lake, en Colombie-Britannique, peut-on lire sur le site web *Orange Shirt Day*. Phyllis (Jack) Webstad évoque alors qu'on lui a confisqué son chandail orange acheté par sa grand-mère le premier jour de la rentrée scolaire au pensionnat en 1973, car elle devait porter l'uniforme.

C'est pour commémorer cet événement que la date du 30 septembre a été choisie, mais aussi parce que c'était à cette période que les jeunes enfants des Premières Nations étaient enlevés pour rejoindre les pensionnats. Cette journée a été instaurée grâce à «une survivante des écoles résidentielles», souligne Cheyenne, tout en ajoutant «je veux qu'on se souvienne d'où les efforts ont commencé».

RESPONSABILITÉ D'APPRENDRE, OBLIGATION DE S'ENGAGER

«Je suis vraiment une grande partisane du mot "réconcili-ACTION"», explique Sissy. «C'est un engagement à réellement faire quelque chose». Iel explique que participer à la réconcili-ACTION, c'est «beaucoup plus simple que cela paraît». Cela commence par «être prêt à être éduqué [...] et être prêt à avoir tort».

Nathalie Kermaal est doyenne par intérim de la Faculty of Native Studies, professeure titulaire et directrice du Rupertsland Center for Métis Research de l'Université de l'Alberta. À la demande de l'ACFA, elle a offert, pour une deuxième année consécutive, un atelier dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'an passé, l'atelier «a été un gros succès, il y avait autour de cent personnes qui sont venues», décrit avec surprise Nathalie.

Elle est persuadée qu'il y a «toujours un besoin d'éduquer les gens autour des questions liées aux autochtones». L'atelier est fondé sur le principe de Patrick Wolfe et relate le fait que «la colonisation est une structure, non un événement». Nathalie est aussi revenue sur les bases du colonialisme et des écoles résidentielles. Elle souligne la curiosité de son public, il y avait «tellement de questions [...] et une volonté d'apprendre» l'an passé.

De manière plus tangible, Sissy décrit que les personnes autochtones «ont besoin de dons, de temps, d'efforts, d'énergie, de bénévoles». Cheyenne ajoute à ces points qu'il est important «de trouver du temps pour faire du bénévolat en dehors du 30 septembre».

Iel veut aussi «s'assurer que tous les efforts pour soutenir les communautés autochtones ne soient pas centrés sur [...] le 30 septembre». Une notion vitale pour un véritable changement, explique Cheyenne.

LES CHANGEMENTS À RÉALISER

Finalement, Cheyenne explique que «même si ces mouvements de résurgence existent depuis la fin des années 1980 [...] ce n'est qu'au cours des deux dernières années que nous avons commencé à voir des financements pour les organisations bispirituelles».

Cheyenne indique que «dans les conversations de réconciliation, ce n'est pas une approche équitable pour tout le monde». Iel ajoute «qu'on ne sait pas vraiment à quoi ressemblent les prochaines étapes alors que nous travaillons toujours sur les bases».

C'est pourquoi le travail de la réconciliation ne peut pas être traité pendant une journée, cela «doit être durable tout au long de l'année», conclut Cheyenne. ▲

Iel est un pronom neutre de troisième personne qui permet, au moyen de l'écriture inclusive, de désigner les personnes non binaires.

Plus d'information :

- Ce que nous avons retenu : t.ly/U0oX
- Wase Saba Experiences : t.ly/-YjJ
- Edmonton 2 Spirit Society : t.ly/nOAJ

GLOSSAIRE

BISPIRITUELLE
État d'une personne qui a un esprit masculin et un esprit féminin (*two-spirit* en anglais)



↑ Les robes rouges à Fairy Creek (C.-B.) lors des manifestations contre la coupe des forêts anciennes représentaient le lien entre l'exploitation, les meurtres des femmes autochtones au Canada et le viol des terres non cédées. Crédit : Mike Graeme - Archives Le Franco

Services de soutien en santé mentale disponibles

Les anciens élèves des pensionnats peuvent composer le 1 866 925-4419 pour obtenir des services de référence en cas de détresse émotionnelle et de l'information sur d'autres services de soutien en santé offerts par le gouvernement du Canada. Pour plus d'information : t.ly/P5g9

LA RÈGLE DE GRAND-MÈRE GRAMMAIRE

LES HOMOPHONES

Ce sont des mots qui se prononcent de la même façon, mais qui ont une orthographe différente.

Amande / Amende

Amande est un nom féminin qui désigne le fruit de l'amandier. On utilise également la forme de ce fruit pour faire référence à la forme **oblongue**.

Amende est aussi un nom féminin qui désigne la somme d'argent que l'on doit payer si on a transgressé une règle.

Ex. : Je roulais bien trop vite en me rendant à l'épicerie. C'est le comble, j'ai reçu une **amende** en allant acheter de la poudre d'**amande** pour faire mes gâteaux!

Ex. : La jeune fille qui a posé pour cette publicité a de jolis yeux en **amande**.



GÉRER EN BON PÈRE DE FAMILLE

Gérer en bon père de famille Cela signifie se comporter de manière raisonnable. Cette expression est plutôt utilisée dans le langage juridique, mais on l'entend aussi dans le langage courant quand on veut qu'une personne morale se comporte de manière prudente, attentive.

Ex. : La longévité de cette entreprise n'est pas uniquement due à la popularité de ses produits. Depuis 50 ans, elle a aussi été **gérée en bon père de famille**. Le président a récemment augmenté les salaires de ses employés pour leur exprimer sa reconnaissance.

* GLOSSAIRE OBLONGUE

Forme plus longue que large aux angles arrondis



↑ Danse traditionnelle. Crédit : Jessica R. Durling - IJL

PEUPLES AUTOCHTONES : UN LEXIQUE POUR COMPRENDRE QUELS TERMES EMPLOYER

Les découvertes successives de centaines de tombes non identifiées d'enfants près d'anciens pensionnats autochtones ont mis les Canadiens face à un pan de leur histoire la plus sombre. Depuis, des citoyens s'éduquent, discutent et participent à des marches en soutien aux peuples autochtones dont les droits les plus fondamentaux ont été bafoués. Dans ce contexte sensible, Francopresse s'est attaché à produire un lexique des termes de bases à utiliser pour éviter que les mots ne blessent autant que les actes.



FRANCOPRESSE

Autres ressources lexicales

- Lexiques des langues autochtones du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada
- Lexique terminologique de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- L'ABC des Autochtones d'Espaces autochtones de Radio-Canada



INÈS LOMBARDO
JOURNALISTE

TERMES GÉNÉRAUX

• **PEUPLES AUTOCHTONES** : Terme utilisé au paragraphe 35 (1) de la *Loi constitutionnelle de 1982*, qui reconnaît et confirme les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones. Selon le paragraphe 35 (2), ce terme s'entend des Indiens (Premières Nations), des Inuits et des Métis du Canada.

• **PREMIERS PEUPLES** : Terme utilisé à l'occasion à la place de «peuples autochtones». Ce terme ne revêt pas de signification juridique.

• **PREMIÈRES NATIONS** : Terme désignant tous les Indiens, inscrits et non inscrits, ainsi que leurs collectivités. Bien qu'il ne soit pas défini dans la *Loi sur les Indiens*, il est maintenant utilisé dans la plupart des lois canadiennes (p. ex. *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*).

• **CHEF** : Personne à la tête du gouvernement d'une Première Nation en vertu du régime de la *Loi sur les Indiens*. Le chef et ses conseillers, lesquels forment le conseil de bande, sont élus en fonction de divers systèmes électoraux.

Ce modèle de gouvernance n'est pas traditionnel chez les Premières Nations. Traditionnellement, certaines Premières Nations avaient des structures de gouvernance héréditaires. Certaines d'entre elles ont maintenu leurs institutions traditionnelles, parallèlement au régime de la *Loi sur les Indiens*. Les rôles et responsabilités contemporains des chefs héréditaires varient d'une communauté à l'autre.

• **INUITS** : Peuple circumpolaire vivant principalement dans l'Inuit Nunangat, le territoire couvrant la terre, les glaces et les eaux du Nunavut, du Nunatsiavut

(nord du Labrador), du Nunavik (nord du Québec) et de la région désignée des Inuvialuits (nord du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest).

En inuktitut, «langue parlée par les Inuits qui habitent la partie orientale de l'Arctique canadien», «Inuit» signifie «le peuple». Par conséquent, l'expression «peuple inuit» est à éviter.

En anglais, le mot «*Inuk*» est la forme singulière du mot «*Inuit*» et sert à désigner une seule personne. En français, on accorde «Inuit» en genre et en nombre. Autrefois, les Inuits étaient appelés «Esquimaux», un terme aujourd'hui considéré péjoratif.

Il convient de noter que les Inuits et les Innus ne sont pas le même peuple : les Innus forment une Première Nation habitant le nord-est du Québec et le sud du Labrador.

• **LES INNUS** (parfois appelés «Montagnais» ou «Naskapis») : Peuple autochtone vivant dans les régions subarctiques et boréales du Québec et du Labrador. Le recensement de 2016 dénombre 27 755 personnes se disant d'ascendance innue/montagnaise, tandis que 1 085 autres s'identifient comme Naskapis. Source : *L'Encyclopédie canadienne, Innu (Montagnais-Naskapi)*

• **MÉTIS** : L'identité métisse se définit de différentes façons. Les Métis peuvent être décrits comme «les personnes dont les ancêtres habitaient l'ouest et le nord du Canada et ont reçu une terre ou un certificat de Métis». Autrement dit, il s'agit des descendants de la nation métisse historique.

Une définition plus large inclut les personnes d'ascendance mixte (Autochtone et non Autochtone) qui s'identifient comme Métis.

Dans le jugement *Powley* de 2003, la Cour suprême du Canada a retenu trois facteurs principaux comme indicateurs de l'identité métisse : l'auto-identification, les liens ancestraux et l'acceptation par la communauté.

• **RÉSERVE** : Une réserve est une terre réservée aux membres d'une Première

Nation pour qu'ils l'occupent et l'utilisent. À ne pas confondre avec un «territoire revendiqué», un terme qui englobe toutes les terres traditionnelles de la Première Nation en question, c'est-à-dire un territoire bien plus grand qu'une réserve. Source : *Atlas des peuples autochtones du Canada, Foire aux questions*

• **«SURVIVANTE» PLUTÔT QUE «VICTIME»** : Dans son *Lexique terminologique*, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a «choisi d'utiliser le terme «survivante» pour désigner les personnes qui ont vécu la violence, reconnaissant que l'usage de ce terme ne constitue pas un appel lancé aux personnes afin qu'elles «se dépêchent de guérir».

Une variante respectueuse consiste à éviter complètement d'utiliser un terme, et de simplement faire référence aux «personnes qui ont vécu la violence» ou à «celles qui ont vécu la violence». Exception : Si le terme «victime» est nécessaire dans le contexte du système de justice pénale.»

TERMES PARTICULIERS AU DROIT

• **DROITS ANCESTRAUX** : Ensemble de droits protégés par la Constitution canadienne que détiennent les peuples autochtones en vertu de leur occupation et de leur utilisation historique du territoire en tant que sociétés distinctes ayant leurs propres pratiques, coutumes et traditions.

• **TITRE ANCESTRAL** : Droit collectif d'occupation et d'utilisation exclusives d'un territoire par un groupe autochtone.

• **DROITS ISSUS DES TRAITÉS** : Droits définis dans les traités historiques et modernes négociés entre la Couronne et les peuples autochtones.

• **INDIEN** : Bien que **désuet**, le terme «Indien» a un sens juridique précis selon la *Loi sur les Indiens* et son utilisation peut être indiquée dans certaines circonstances. Il désigne généralement les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Indiens visés par un traité. Le terme «Premières Nations», qui n'a pas de sens juridique, est maintenant largement accepté en remplacement du terme «Indiens».

• **LOI SUR LES INDIENS** : Instaurée en 1876, la *Loi sur les Indiens* est le principal texte législatif sur lequel s'appuie le gouvernement fédéral pour administrer les réserves et les gouvernements locaux des Premières Nations. Elle énonce les obligations du gouvernement à l'égard des peuples des Premières Nations et définit le «statut» — la reconnaissance juridique de l'héritage d'un membre d'une Première Nation, qui lui procure certains droits, comme celui de vivre dans une réserve. Cette

* GLOSSAIRE DÉSUET

Qui n'est plus utilisé, qui n'est plus usité

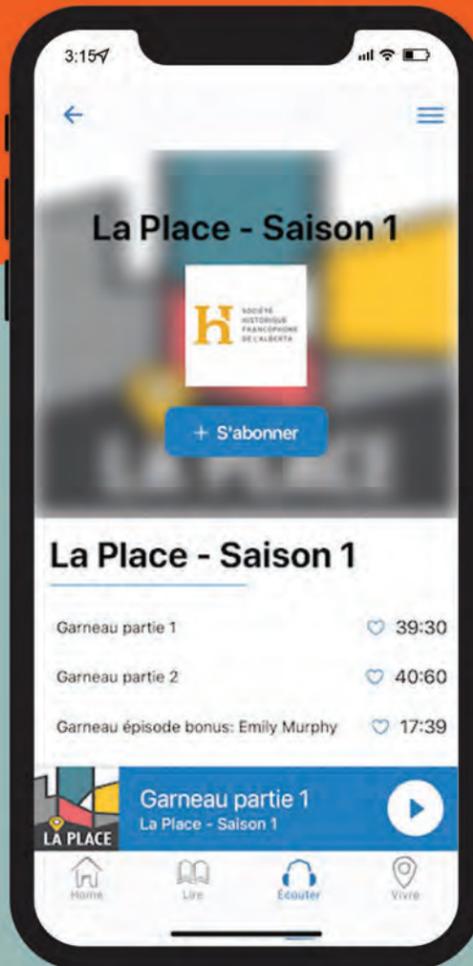
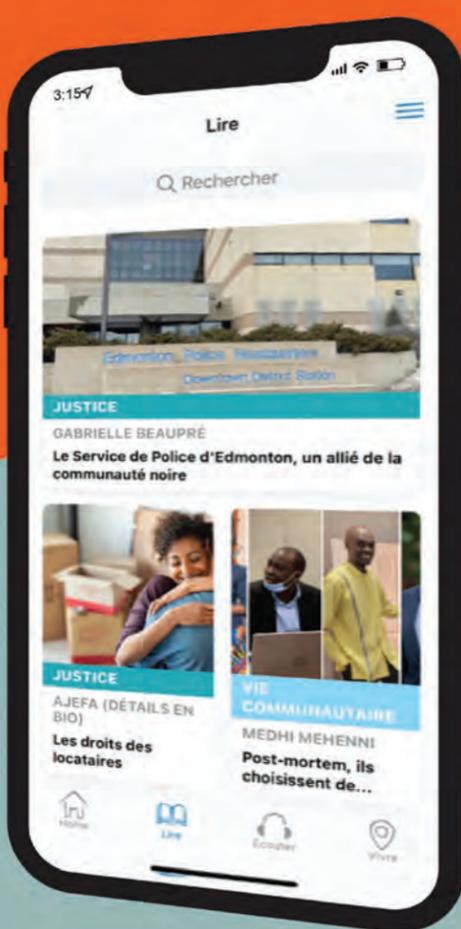
loi demeure la première ressource définissant les interactions entre le gouvernement fédéral et les membres des Premières Nations du Canada. Source : *Atlas des peuples autochtones du Canada, Foire aux questions* ▲

Les termes de ce lexique ont été réorganisés par thèmes. La source principale est le site de la Colline parlementaire «Notes de la Colline», qui fait partie de la Bibliothèque du Parlement canadien. D'autres sources ont été utilisées, auxquels cas celles-ci sont indiquées à la fin de la définition du terme concerné.

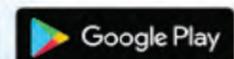
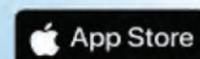
* Texte Francopresse initialement publié le 9 juillet 2021 : bit.ly/3LEIX31



Votre porte d'entrée numérique vers la francophonie Albertaine n'attend plus que vous!



TROUVEZ ENCORE PLUS DE CONTENU SUR NOTRE APPLICATION MOBILE



LES TWEETS
DE LA SEMAINEUAlberta Library
@uofalibrary

Official account of the University of Alberta Library. Connecting, engaging and creating. Tweets usually monitored M-F 8-5 MT. Situated on Treaty 6 Territory.



Félicitations à Céline et Sarah pour la publication de leur étude: Les bibliothèques publiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire. #FrAb @UAlberta_CSJ

Sheila Risbud
@SheilaRisbud

Présidente de l'ACFA, organisme porte parole de la francophonie albertaine



Est-ce trop demander qu'un employé d'Air Canada comprenne suffisamment le français pour déchiffrer « de l'eau svp »? J'ai dû répéter 3x et j'ai reçu...une mini bouteille de vin rouge @AirCanada @CLOduCanada #frab



↑ Le Campus Saint-Jean est l'un des deux seuls établissements d'enseignement postsecondaire francophone dans l'Ouest canadien. Crédit: Mélodie Charest



NOUS SOMMES TRÈS CONTENTS DE LA DÉCISION DE LA COUR DU BANC DU ROI. ÇA FAIT PLUS DE DEUX ANS QU'ON PATAUGE DANS DES MOTIONS PRÉLIMINAIRES»

Pierre Asselin



LA JUGE POURRA MESURER L'ÉCART ENTRE LES BESOINS OBJECTIFS ET VÉRITABLES DE LA MAIN-D'ŒUVRE FORMÉE PAR LE CAMPUS SAINT-JEAN»

M^e Mark Power

SAUVONS SAINT-JEAN

L'ACFA REMPORTE UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Dans son recours judiciaire contre la province et l'Université de l'Alberta concernant le sous-financement chronique du Campus Saint-Jean, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) pourra aller de l'avant avec l'argument de violation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

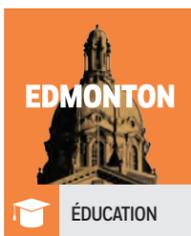
Ontentées en justice par l'ACFA le 17 août 2020, la province et l'Université de l'Alberta avaient déposé une motion pour faire radier de la poursuite les allégations de violation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Pour les parties défenderesses, ces accusations étaient « vouées à l'échec et ne devaient pas faire l'objet d'un procès ».

Cependant, la juge de la Cour du Banc du Roi, April Grosse, ne l'a pas reconnu ainsi. Dans son jugement rendu le 14 septembre dernier, elle énonce la possibilité qu'il y ait un lien entre le financement précaire du Campus Saint-Jean et la pénurie de personnel dans les écoles élémentaires et secondaires francophones de la province.

Cela démontre que les parties défenderesses devront prendre au sérieux les accusations et aller se défendre contre les allégations de violation de l'Art. 23 de la Charte. L'ACFA, quant à elle, devra prouver leur **véracité** au cours de la procédure judiciaire.

LES ESPOIRS DE LA FRANCOPHONIE

«Nous sommes très contents de la décision de la Cour du Banc du Roi. Ça fait plus de deux ans qu'on patauge dans des motions préliminaires», déclare le vice-président de l'ACFA, Pierre Asselin. L'ACFA espère toutefois que la province ne déposera pas de nouvelles motions, ce qui pourrait encore retarder la procédure judiciaire.



GLOSSAIRE

VÉRACITÉ
Caractère de ce qui est conforme à la vérité

GABRIELLE BEAUPRÉ
JOURNALISTE

Avec ce jugement, l'ACFA souhaite trouver rapidement une solution politique à ce litige. Plus précisément, elle voudrait que la décision de la juge Grosse mène à des négociations avec la province et l'Université de l'Alberta afin de trouver une solution permanente au financement du Campus Saint-Jean.

M. Asselin souligne que l'argent des parties défenderesses serait mieux investi dans le fonctionnement du Campus Saint-Jean que dans la poursuite. Cela dit, si une entente n'est pas trouvée, Pierre Asselin et M^e Mark Power, l'avocat de l'ACFA et associé de Juristes Power Law, unissent leur voix et affirment qu'ils seront prêts pour la suite des procédures judiciaires.

DES ALLIÉS DE TAILLE

Comme ils sont de fervents défenseurs de l'article 23 de la Charte, les conseils scolaires Centre-Nord, Centre-Est, Nord-Ouest et FrancoSud sont devenus, à l'automne 2021, codemandeurs dans la poursuite judiciaire, au même titre que l'ACFA.

Ils accusent, eux aussi, le gouvernement provincial et l'Université de l'Alberta d'avoir créé une situation financière précaire au Campus Saint-Jean en violant l'article 23 de la Charte et le principe constitutionnel de la protection des droits des minorités.

D'ailleurs, avant de rendre son jugement, la juge Grosse avait pris connaissance de l'ajout des quatre conseils scolaires dans la poursuite, mais «elle a pu trancher en faveur de l'ACFA sans tenir compte de leur présence», explique M^e Power.

Leur rôle sera toutefois important lors de l'étape préliminaire du procès. En effet, l'avocat de l'ACFA souligne que

la preuve concernant l'article 23 sera directement apportée par les conseils scolaires francophones.

«Ils aideront à documenter fidèlement les problèmes d'aujourd'hui, mais aussi historiques des établissements scolaires et les besoins non comblés en matière de ressources humaines. La juge pourra ensuite mesurer l'écart entre les besoins objectifs et véritables de la main-d'œuvre formée par le Campus Saint-Jean», mentionne M^e Power.

DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Dans la poursuite, l'ACFA accuse également la province et l'Université de l'Alberta d'avoir violé l'entente qu'ils ont signée en 1976 avec les Oblats, les fondateurs du Campus Saint-Jean. Cette entente engage les parties à assurer le développement de l'éducation francophone en Alberta.

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement provincial et l'Université de l'Alberta n'ont pas encore dévoilé la suite de leurs actions. En raison de la procédure judiciaire en cours, les deux parties ont décliné les demandes d'entrevue faites par la rédaction.

Toutefois, le ministre de l'Éducation postsecondaire, Demetrios Nicolaidis, a indiqué à la rédaction, par courriel, avoir hâte de poursuivre les discussions avec l'ACFA et avec l'Université de l'Alberta afin d'essayer de trouver une solution concernant le sous-financement chronique du Campus Saint-Jean. Celles-ci se poursuivront au cours du mois d'octobre.

«L'ACFA tient très fort à défendre les droits linguistiques dans notre communauté et on ne lâchera pas», termine Pierre Asselin. ▲



↑ Trish Rognvaldson, coordonnatrice du marketing et du développement des sections régionales. Crédit : Courtoisie



↑ Elia Dirand, animatrice et créatrice du contenu des cours virtuels et de l'autoformation. Elle est aussi propriétaire de l'entreprise Alternative French. Crédit : Courtoisie

DES PARENTS SE METTENT AU FRANÇAIS

Un nouveau cours, **French for Parents - Enhanced Self-Guided French Course**, est offert aux parents ayant des enfants inscrits dans un programme de français langue seconde ou d'immersion française. Ces cours, qui ont lieu durant six semaines, entre le 19 septembre et le 24 octobre 2022, apportent une certaine sérénité aux parents qui ne sont pas familiers avec la langue de Molière.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO

« NOUS AVONS OFFERT DES COURS DE FRANÇAIS EN PERSONNE POUR LES PARENTS DANS NOS SECTIONS »
Trish Rognvaldson

Selon le site web de Canadian Parents for French (CPF) Alberta, ses vingt-sept sections régionales offrent «des activités scolaires, des programmes extrascolaires et fait la promotion de l'éducation au niveau local». Trish Rognvaldson, la coordonnatrice du marketing et du développement des sections régionales, dévoile : «nous avons offert des cours de français en personne pour les parents dans nos sections».

Mais comme de nombreuses organisations, la CPF Alberta a dû s'adapter et offrir des cours virtuels en raison de la pandémie. Trish évoque les défis des cours virtuels et la limite «en nombre [de participants] et le temps» pour y participer. Elle précise que «si leurs horaires ne leur permettaient pas de se rencontrer à une heure précise, cela devenait difficile».

Elia Dirand, l'animatrice et la créatrice du contenu de l'**autoformation** en ligne, ajoute que pour les cours virtuels, elle «a mis la limite à douze participants parce qu'il y a beaucoup d'interactions», une manière pour elle d'être disponible pour tout le monde.

Pour l'autoformation, l'animatrice explique «qu'il n'y a pas forcément de limite» et, au moment de rédiger cet article, «vingt-deux participants» y étaient déjà inscrits.

UN APPRENTISSAGE ACCESSIBLE AU NIVEAU NATIONAL

Ce cours n'est pas seulement offert aux membres de la CPF Alberta, mais aussi «aux membres de la CPF à travers le Canada», explique la coordonnatrice. Mais en raison des différents fuseaux horaires, il était plus difficile pour les parents d'accéder aux cours strictement virtuels. Les autoformations facilitent donc cette participation nationale.



VIENNA DOELL
JOURNALISTE

Néanmoins, durant ces six semaines, Elia offre «deux sessions en direct». «J'ai fait un pilote cet été avec quelques parents et j'ai pu m'apercevoir que c'est très constructif [...] de créer le lien entre les participants», décrit l'éducatrice de langue française.

Elia ajoute que pour ces parents inscrits dans tout le pays, «cela permet de créer un réseau où ils peuvent tous se connecter à une heure précise [...] et on peut répondre aux doutes et questions».

QU'EST-CE QUE LES PARENTS APPRENNENT VRAIMENT?

Elia Dirand dirige cette formation depuis deux ans et indique que «c'est pour les débutants... débutants». Elle ajoute que «l'objectif c'est vraiment de donner une base aux parents et une confiance».

Pendant les premières semaines, les participants apprennent comment «être capable de se présenter, [...] les membres de la famille [...] et parler de ce qu'ils aiment faire».

Par la suite, dans les dernières semaines, les cours offrent un contenu pratique afin de s'impliquer dans les activités scolaires. «Inviter quelqu'un à faire une activité, [...] s'inscrire à une activité [...] ou commander au restaurant», énumère la créatrice du contenu.

Elle souligne d'ailleurs que les parents veulent «être capables de soutenir leurs enfants et ne pas se sentir complètement démunis quant à leur éducation».

Afin d'aider les élèves avec leurs cours de sciences, de mathématiques ou d'autres matières scolaires et «être capable de transposer ces compétences-là, les bases sont quand même nécessaires», admet-elle.

Au bénéfice de tous, Elia Dirand remarque que «c'est souvent des parents qui ont été déjà exposés [à la langue française]. Et puis «on est quand même dans un pays bilingue!»

UN PROGRAMME QUI EST APPRÉCIÉ

Le cours de niveau 1 ayant démarré à la mi-septembre, Trish Rognvaldson espère «développer le niveau 2, le niveau 3 et peut-être même plus». Et d'après la rétroaction positive des parents, il est fort probable que cela se réalise.

Salma Al-Saquaf vit à Calgary et a été longtemps bénévole pour l'organisme. Elle «recommanderait sans hésiter Elia et ce cours à tous ceux qui souhaitent apprendre le français à tous les niveaux».

Elle souligne la bonne approche d'Elia pour enseigner et interagir avec les étudiants. «J'ai aussi aimé la façon dont la classe a pu progresser de semaine en semaine.»

Un point de vue partagé par Sharon, une autre étudiante qui a déjà «suivi quelques cours de français qui étaient bons, mais Elia est incroyable et donne un excellent enseignement de la langue». Sharon ajoute que «le contenu est sensible et sa technique est très efficace». ▲

« L'OBJECTIF C'EST VRAIMENT DE DONNER UNE BASE AUX PARENTS ET UNE CONFIANCE »

Elia Dirand

« SUIVI QUELQUES COURS DE FRANÇAIS QUI ÉTAIENT BONS, MAIS ELIA EST INCROYABLE ET DONNE UN EXCELLENT ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE »

Sharon

Plus d'information :
• Le français pour les parents - autoformation : t.ly/v9du
• Sections régionales de CPF Alberta : t.ly/Aw_L

GLOSSAIRE

AUTOFORMATION
Formation que l'on fait par soi-même en utilisant des outils pédagogiques multimédias

INTÉGRATION
entrepreneuriale réussie

Vous êtes résident.e permanent.e et vous souhaitez vous lancer en affaires?
Laissez-nous vous accompagner!

Visitez lecdea.ca
ou contactez-nous à info@lecdea.ca

COEA Conseil de développement économique de l'Alberta

Financé par : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Funded by: Immigration, Refugees and Citizenship Canada

OYEZ, OYEZ!

VOUS ÊTES NOS YEUX ET NOS OREILLES À CANMORE!

POUR LIRE D'AUTRES BELLES HISTOIRES, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À REDACTION@LEFRANCO.AB.CA ET NOUS PARTAGER VOS TÉMOIGNAGES.

PETIT EXERCICE DE PENSÉE POUR DE SOMBRES TEMPS

«
LE TERME
PHILOSOPHIE
EST COMPOSÉ
DE DEUX MOTS
GRECS : PHILIA
(AMOUR)
ET SOPHIA
(SAGESSE)»

«
AVEC UN
DIPLOME DE
PHILOSOPHIE,
C'EST LE
CHÔMAGE QUI
NOUS ATTEND»

GLOSSAIRE

LOUANGER
Faire des compliments
parfois à l'extrême



ÉTIENNE
HACHÉ
CHRONIQUEUR

Étienne Haché
est philosophe
et enseignant de
Culture générale
au lycée
La Providence
en France.

Le terme philosophie est composé de deux mots grecs : *philia* (amour) et *sophia* (sagesse). Mais les préjugés sont toujours aussi tenaces. Nous entretenons souvent, sans le savoir, une fausse image du philosophe, celle de prédicateur.

Parmi les clichés et les poncifs pour décrire le philosophe, notons sa fonction : «avec un diplôme de philosophie, c'est le chômage qui nous attend». Un chauffeur de taxi ou un mécanicien sont beaucoup plus utiles à la société. À la différence de l'historien qui analyse les événements ou du sociologue qui aborde les phénomènes sociaux, le philosophe, lui, n'a pas d'objet d'étude. Son activité se limite à penser. Mais penser à quoi?

L'activité du philosophe apparaît encore moins pertinente lorsqu'on considère son apparence. Platon, Aristote, les épicuriens et les stoïciens, nous les imaginons seuls, menant une vie d'ermite, austères, de préférence barbus avec des cheveux longs, vivant dans des conditions d'hygiène discutables, se contentant du strict minimum et ne prenant pas soin d'eux-mêmes (lire la réponse de Sénèque dans sa «Lettre 5» à *Lucilius*).

Le philosophe paraît aussi à contre-courant. Dans *La République* de Platon (Livres 5-6), Socrate s'inquiète du mépris dont fait preuve la foule à l'égard du philosophe. Il estime, dans ces conditions, impossible de pouvoir transmettre la philosophie à la jeunesse puisque celle-ci est portée vers les faiseurs de discours (*philodoxes*). La société préfère un savoir utile, celui qu'enseignent les sophistes : devenir médecin, avocat, commerçant, etc.

DIALOGUER AVEC AUTRUI

Ces préjugés collent à la peau du philosophe. Derrière ces reproches se cache en réalité une méfiance. C'est qu'en tout temps le philosophe fait trembler l'édifice. Cela dit, il est clair qu'en définissant la philosophie comme apprentissage de la mort (vie éternelle) — ce que propose Socrate dans l'Apologie et dans le *Phédon* —, il ne risque pas de défendre sa cause. Au mieux, il apparaît comme un paria : toléré, mais marginal.

Heureusement, la philosophie ne se résume pas qu'à cela. Contrairement aux idées reçues, le philosophe n'est pas un solitaire, ni dans une tour d'ivoire, ni un penseur convaincu de détenir la vérité. Toute sa démarche est basée sur un procédé assez simple : dialoguer.

Si l'activité de penser nécessite d'être seul avec soi-même, paradoxalement, elle n'est possible qu'en compagnie d'autrui qui pense, et ce, de manière différente de soi. Ce dialogue était un art

de vivre dans l'Antiquité (lire Pierre Hadot, *La philosophie comme manière de vivre*, 2001). À quoi bon penser s'il n'y a que des vérités?

Il existe des vérités mathématiques ou scientifiques (*analytiques* ou *a priori*) : $3 \times 15 = 30 \div 2$; la terre est ronde; lorsque l'eau bout à plus de 100 degrés elle s'évapore; un triangle est une figure géométrique distincte d'un myriogone et d'un chiliogone; le double d'un carré se conçoit grâce au calcul de la diagonale selon Pythagore. Mais le pouvoir de connaître possède des limites. Que ce soit face à des problèmes complexes comme dans les sciences ou par rapport à des sujets portant sur l'existence, Dieu, la mort, le bonheur, la justice, il faut pouvoir en discuter à plusieurs afin de comparer son jugement.

C'est ainsi que procède Socrate dans l'Apologie (21c-22e). Au terme de ses échanges avec les commerçants, les artistes et les politiques, il découvre qu'il ne sait que très peu de choses. Ce qui le rend d'ailleurs plus modeste que ses interlocuteurs.

DÉVELOPPER UNE PENSÉE CRITIQUE

Si le travail du philosophe est important, c'est parce qu'il consiste à interpréter et à reformuler les questions et les problèmes qui se présentent à lui. Comme l'a fait remarquer Jürgen Habermas, l'avenir de la philosophie doit consister dans cette fonction émancipatrice (*La science et la technique comme idéologie*, 1973/1968).

Afin d'être compris par autrui, nous nous devons de construire un discours structuré, clair et argumenté. À l'inverse, nous attendons des autres qu'ils nous communiquent clairement leur pensée. Avec l'ouverture d'esprit, le «*sensus communis*» (Kant, *Critique de la faculté de juger*, ¶ 40) est la condition sine qua non de la pensée.

Si vraie qu'elle puisse sembler, l'image du philosophe solitaire n'est qu'une dimension, négligeable, de l'activité philosophique. Ce qui fait de lui le penseur par excellence, c'est son esprit critique très développé. Dans nos sociétés, la critique est mal perçue. Au lieu de nourrir les débats, elle peut les envenimer, mettre sur la défensive et rendre stérile toute discussion.

En philosophie, la critique possède un tout autre sens : une capacité à discerner et à juger la valeur et les limites d'un discours. Que ce soit Platon, Aristote, Épicure, Épicète, Cicéron, Descartes, Kant, Arendt, chez tous ces penseurs la réflexion ne peut aboutir sans un examen critique. Penser par soi-même est aux antipodes des dogmes (vérités) et des opinions (foi, émotions, goûts).

OMBRE, LUMIÈRE, MODÉRATION

Deux exemples suffisent pour illustrer la fonction du philosophe. Il s'agit de l'allégorie de la Caverne au livre 7 de *La République* de Platon, qui suit l'analogie de la Ligne à la fin du Livre 6, ainsi que le débat entre Socrate et des sophistes subversifs et impétueux comme Thrasymaque (Livre 1) et Calliclès (*Gorgias*).

Ce que traduit l'allégorie de la Caverne, où des hommes, enchaînés aux pieds et au coup, sont incapables de discerner ce qui se cache derrière les apparences, c'est une forme d'ignorance. Sauf quelques rares exceptions, comme ceux qui ne veulent pas en sortir ou qui n'ont pas les ressources intellectuelles suffisantes pour y parvenir, tout homme désire savoir et progresser dans la connaissance. Découvrir soudainement que ce qui paraissait éternellement vrai n'est en réalité qu'une chimère est, à n'en pas douter, une expérience traumatisante, tout aussi aliénante que la condition du prisonnier. Mais à la différence de ce dernier, celui qui a découvert la réalité derrière les apparences est libre.

L'allégorie de la Caverne est pertinente. Nous faut-il accepter ce que disent les autres sans chercher à comprendre? Comment distinguer une opinion *non fondée* d'une opinion *vraie*? Le débat entre Socrate et les sophistes suffit pour trancher. Ce débat porte sur la question de savoir si l'homme est tout puissant au point de posséder la vérité, ou si, au contraire, cette prétention ne se heurte pas tôt ou tard à des sujets sans réponse.

Aux yeux de Socrate, les sophistes n'étaient pas que de simples fabulateurs. Il va même jusqu'à **louanger** leur esprit critique. Pour Socrate, qui peut être considéré lui-même comme un sophiste, nous aurions ainsi une dette envers eux. Les hommes des Lumières se considéraient également comme les héritiers des sophistes. Mais il y a toutefois des limites à la prétention de tout expliquer.

Ce que Socrate reproche à ses adversaires, c'est qu'en prétendant vouloir tout connaître, les sophistes ne font que satisfaire leurs désirs personnels, même les plus terribles. Leur enseignement à la jeunesse est donc dangereux. Ils seraient le parfait exemple à ne pas suivre puisque, pour eux, la fin justifie les moyens : toute vérité est défendable à condition de satisfaire ses intérêts. Une démarche malhonnête, d'après le Socrate de Platon, contraire à l'esprit du vrai philosophe. ▲

Salon du livre 2022

Dans un opuscule de cinq pages rédigé vers 1807, *Qui pense abstrait?*, Hegel pourfend avec la même ironie que Socrate tous ceux qui, dénonçant la pensée abstraite, maintiennent des préjugés que, pourtant, la philosophie cherche à dépasser. L'invitation à le lire est donc lancée (excerpts.numilog.com/books/9782705666354.pdf).

INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER À CALGARY (ALBERTA) NUMÉRO DE DOSSIER : 81002223

Services publics et Approvisionnement Canada invite toutes les parties intéressées à soumettre une réponse, au plus tard le 20 octobre 2022, concernant la disponibilité de locaux à bureaux à louer à Calgary, pour un bail de 10 ans débutant le ou vers le 1^{er} août 2025.

Pour voir la version intégrale de cette invitation et y répondre, veuillez consulter le site www.achatsetventes.gc.ca/biens-et-services/location-de-biens-immobiliers ou communiquer avec Andrea Musgrave au 780-862-8744 ou à andrea.musgrave@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

JE M'ABONNE / J'OFFRE LE FRANCO

1 Je choisis l'abonnement papier de 24 numéros à 48\$ / an.

Merci de m'envoyer en plus la version PDF gratuitement pendant 1 an

2 Je choisis l'abonnement numérique uniquement à 24\$ / an.

NOM		
ADRESSE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE		
COURRIEL		

À renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à :

Le Franco
Pavillon II, Suite 303
8627, Rue Marie-Anne Gaboury (91 St) NW, Edmonton,
AB T6C 3N1

Ou pour plus de facilité, payez par carte bancaire en vous connectant sur notre site WEB lefranco.ab.ca/abonnement

Des questions?
reception@lefranco.ab.ca





↑ Emma Iafolla-Lafrenière : «La région est vraiment tranquille». Crédit : Courtoisie

À SMOKY RIVER, LES LOGEMENTS SE FONT RARES

La douceur de vivre est l'un des atouts de cette belle région située au nord d'Edmonton. Alors qu'elle abrite une population majoritairement franco-albertaine, celle-ci bénéficie de logements à très bas coût contrairement à ceux disponibles dans les grands centres urbains plus au sud. Toutefois, le bonheur des uns peut parfois causer certaines difficultés à d'autres qui voudraient s'installer.



Composée de villes et de villages comme Girouxville, Falher, Donnelly et McLennan, la région qui regroupait 2023 âmes en 2016 a perdu près de 16% de sa population en 2021. Grâce à cette faible population, «les prix des maisons dans la région sont très bas», dit Cherie Schulz, agente d'immeuble et responsable de site pour Heart River Housing (programme de logement à faible revenu).

En ce qui concerne les loyers, le plus bas proposé par Heart River Housing est de 120\$ par mois. Bien sûr, cela dépend du nombre de chambres à coucher, mais le prix plafond pour un duplex de trois chambres est de 1150\$ par mois. Elle ajoute «qu'aucune des maisons ne vaut beaucoup plus de 100 000\$».

Avec ses deux chapeaux, Cherie Schulz gère plus de 300 logements. Cent soixante-dix se trouvent dans le secteur privé et le reste est géré en collaboration avec Heart River Housing. Ces logements vont de la **garçonnière** (studio) à la maison de cinq chambres. Elle évoque aussi les prix du marché privé qui sont également bas comparés à ceux des grandes villes.

Un appartement d'une chambre coûte 685\$ par mois alors qu'un appartement de deux chambres est proposé à 740\$ par mois. Les maisons de cinq chambres qu'elle gère se louent 1450\$ par mois. Des prix qui effectivement pourraient être très attractifs pour une population toujours plus en difficulté dans les grands centres urbains. Encore faut-il avoir un emploi dans la région.

Une population qui voit les jeunes et les actifs s'en aller

Bien que la population de la région de Smoky River ait perdu 322 personnes entre 2016 et 2021, cette baisse n'affecte pas tous les groupes d'âge de la même façon. Entre 2016 et 2021, chaque groupe d'âge a évolué comme suit :

- Le nombre de citoyens de 0 à 14 ans a connu une décroissance de 22% (410 à 320 personnes)
- Le nombre de citoyens de 15 à 64 ans a connu une décroissance de 22,7% (1365 à 1055 personnes).
- Le nombre de citoyens de 65 ans et plus a connu une croissance de 24% (250 à 310 personnes).



↑ Justine Dubrulle : «C'est tellement moins cher ici que c'est attrayant». Crédit : Courtoisie

LES LOGEMENTS LOCATIFS POUR UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE

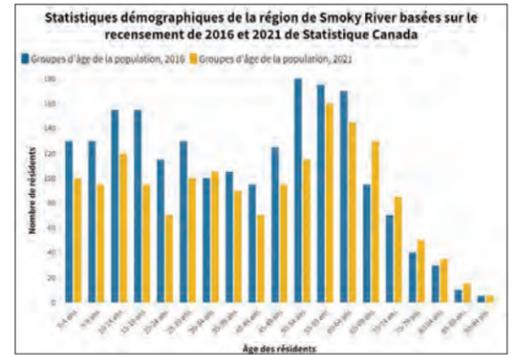
Justine Dubrulle, la journaliste de Nord-Ouest FM, ne se voit malheureusement pas vivre dans la région toute sa vie par manque d'emploi dans son domaine. Aujourd'hui, elle a un poste à plein temps, mais c'est grâce à un programme subventionné du gouvernement fédéral.

Bien qu'elle poursuive une maîtrise en études françaises à l'Université de Waterloo, elle n'a pas besoin d'être présente sur le campus durant la rédaction de celle-ci. Alors elle profite pleinement de la région tout en économisant de l'argent.

Heureuse de pouvoir louer un appartement à un coût raisonnable pendant ses études, elle pense que lorsqu'elle sera prête à acheter une maison, elle devra déménager en raison du manque de possibilités d'emploi.

Un point de vue tout de même partagé par Emma Iafolla-Lafrenière alors qu'elle a été récemment nommée directrice de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix. Mais depuis son déménagement à Falher en septembre 2021, elle trouve de nombreux avantages à vivre dans ce bourg. Outre l'aspect économique non négligeable, elle apprécie l'esprit de solidarité qui règne dans la communauté francophone locale.

Elle est néanmoins très reconnaissante envers son amie, Élise Tanguay, qui lui a proposé une chambre en location chez elle lorsqu'elle est



↑ Statistiques démographiques de la région de Smoky River pour 2016 et 2021 (Statistique Canada) Crédit : Isaac Lamoureux

arrivée dans la région. Elle préfère d'ailleurs la location «à l'ancrage» d'une maison. Une situation qui lui permet de voyager. «J'aime la flexibilité de la location d'une maison. Si je veux voyager pendant une longue période, je peux partir si je le veux», s'exclame-t-elle.

UN MANQUE DE LOGEMENT POUR CEUX QUI VEULENT S'INSTALLER

Si une partie de la population de Smoky River possède ou loue un logement, certaines personnes n'ont pas cette chance. Les propriétés à louer peuvent être difficiles à trouver. Cherie Schulz dit qu'actuellement, il existe, dans le secteur privé, «une liste d'attente de 15 personnes». Elle ajoute qu'elle reçoit quotidiennement des appels de personnes en quête d'un bien à louer ou à acheter.

Quand Justine Dubrulle a commencé à se chercher une place à louer, un des rares immeubles à appartements à Donnelly avait récemment brûlé. Cela a rendu encore plus difficile un marché locatif déjà limité. Elle a donc visité les autres villages de la région. «En rentrant dans le village de McLennan, ils étaient tous pris», dit-elle.

Elle se souvient avoir commencé sa recherche cinq mois avant son retour de l'Ontario. La maison qu'elle a finalement trouvée a été prête un mois avant son retour. Elle avoue que le fait d'être originaire de la région l'a malgré tout aidée. Elle a appelé son futur propriétaire qui lui a fait confiance immédiatement parce qu'elle était née à McLennan, là où se trouve la maison.

Justine Dubrulle fait partie de ces rares personnes qui ont pu s'installer au cours de l'année, car selon Cherie Schulz, le marché immobilier, que cela soit pour la location ou l'achat, stagne dans la région. Elle assure «qu'il n'y a pas beaucoup de roulement» et que le nombre de personnes qui changent de lieu de vie est en moyenne de 12 par année.

Justine Dubrulle partage ce sentiment. En effet, elle constate qu'il y a très peu de maisons à vendre et ce sont souvent «toujours les mêmes. On dirait que les maisons n'arrivent pas à se vendre», dit-elle. Des maisons qui ne sont peut-être pas au bon prix.

Malgré tout, la forte communauté francophone joue un rôle important dans le maintien de la population dans la région. «La communauté est très accueillante. Il y a aussi beaucoup la beauté de la région. C'est formidable comme les couchers de soleil. C'est fantastique et tu peux voir les aurores boréales, c'est vraiment beau», raconte Emma Iafolla-Lafrenière.

Outre la beauté de la région, elle explique que chaque fois qu'elle va quelque part, les gens sont toujours prêts à entamer la conversation et à montrer leur amabilité. «C'est une région très ouverte et sympa» où il fait bon avoir un toit. ▲

Emma Iafolla-Lafrenière

Originaire d'Edmonton, Emma Iafolla-Lafrenière a déménagé à Falher l'année dernière pour être animatrice culturelle à l'école Héritage. Elle occupe aussi le poste de directrice de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix.

Emma adore les langues, notamment l'italien et le français, ses deux héritages linguistiques. Sa mère vient de l'Abitibi-Témiscamingue et son père, de la région des Abruzzes en Italie, plus précisément du petit village Villalago. Finissante du Campus Saint-Jean, elle détient un baccalauréat en arts avec une spécialisation dans ces deux langues.

Durant ses études, Emma a pu vivre en Italie, mais aussi à Montréal. Elle envisage prochainement d'obtenir un baccalauréat en éducation. En tant que directrice de l'ACFA régionale, Emma espère organiser de nombreux événements en lien avec la tradition francophone afin d'encourager les membres de la communauté à vivre leur francophonie à part entière.

SUGGESTIONS CULTURELLES DU FRANCO!

Les suggestions de cette semaine sont proposées par **Isabelle Déchène Guay**, réviseure



Le silence des roses.
Artiste : France D'Amour.
Étiquette : Distribution Select

J'ai toujours eu un petit faible pour le côté rockeuse de France D'Amour, mais je suis tombée sous le charme de cet album tout plein de candeur, de vérité et de folk rock.

Le 25 février prochain, ce sera le spectacle Après Dark du Centre de développement musical et j'ai choisi l'une des chansons de cet album... Venez nous voir pour savoir laquelle ce sera!



Culottées : intégrale.
Bédéiste : Pénélope Bagieu.
Éditeur : Gallimard

Deux tomes fabuleux réunis en un! Le récit illustré de 30 femmes d'origines et d'époques différentes qui ont défié les normes sociales, le patriarcat et la vie en général pour réaliser leurs rêves, s'affirmer et délier leurs chaînes, parfois au péril de leur vie. On ressort de cette lecture bouleversés, émerveillés et prêts à monter aux barricades comme plusieurs d'entre elles.



La pécheresse.
Créateur : Derek Simonds.
Sur Netflix ou Apple TV

En fait, *The Sinner* est le titre le plus approprié pour cette série américaine de quatre saisons. Voyez-vous, au Québec, pour traduire le titre, ils ont eu la malchance de se fier à la première saison qui raconte l'affaire Cora Tannetti. J'adore cette série et particulièrement l'inspecteur Harry, joué avec fragilité par Bill Pullman. L'histoire se déroule avec lenteur, mais avec suspense. C'est déroutant, captivant et intelligemment réalisé.



↑ Étienne Alary, directeur général du Conseil de développement économique de l'Alberta. Crédit : Courtoisie



↑ Nathalie Beauregard, directrice générale d'Accès Emploi Alberta. Crédit : Courtoisie

FUSION

ACCÈS EMPLOI ALBERTA ET LE CDÉA POUR LE MEILLEUR

Accès Emploi Alberta et le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) seront unis en une seule entité en 2023. Alors que le nom du nouvel organisme n'est pas encore décidé, il apparaît déjà comme un très gros joueur économique au sein de la communauté francophone albertaine.

IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO

Plus d'information :

- Accès Emploi Alberta : t.ly/B4m7
- Conseil de développement économique de l'Alberta : t.ly/oRcQ
- Emploi et Développement social Canada : t.ly/vUZA
- PairesCan : t.ly/HxTT

GLOSSAIRE

BAILLEUR DE FONDS
Personne ou organisme qui fournit de l'argent pour une cause précise



VIENNA DOELL
JOURNALISTE

A lors que le CDÉA se spécialise dans la prestation de services en entrepreneuriat, «on traite peu d'employabilité», décrit Étienne Alary, le directeur général de l'organisme. À l'inverse, la mise en relation des chercheurs d'emploi avec les entrepreneurs, Accès Emploi en a fait sa priorité. Mais «ce sont deux domaines qui vont main dans la main», commente Nathalie Beauregard, directrice générale d'Accès Emploi. Ces deux organismes se rejoignent aussi sur les dossiers liés au développement régional et communautaire.

C'est peu de temps après leur nomination à la direction de leur organisme respectif, en 2017-2018, que les deux homologues ont soulevé, pour la première fois, la question d'un tel rapprochement. Selon Étienne Alary, «ce n'était pas le moment idéal», tout simplement.

C'est plus récemment que l'idée de la fusion a été remise au goût du jour, avec le contexte économique actuel affectant lourdement le marché de travail. «On a remarqué que l'enjeu majeur était vraiment la pénurie de main-d'œuvre francophone», décrit le directeur général du CDÉA. «C'est un enjeu auquel on [le CDÉA] voulait s'attaquer en évitant de dupliquer ce que Accès Emploi faisait déjà». De son côté, Accès Emploi voulait étendre ses services au-delà d'Edmonton et du nord-est de l'Alberta.

Avec cette fusion, les deux dirigeants espèrent donc couvrir de nouvelles zones géographiques pour offrir davantage des services en français. Nathalie Beauregard précise qu'avec la «portée provinciale» du CDÉA, Accès Emploi pourra s'appuyer sur leur expérience pour «offrir des services dans d'autres régions» où il n'était pas représenté auparavant. Et

avec l'expertise d'Accès Emploi en employabilité, le CDÉA pourra mieux appuyer les entrepreneurs en manque de travailleurs.

LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Avant de concrétiser les changements organisationnels, Accès Emploi Alberta et le CDÉA ont dû vérifier auprès de leurs **bailleurs de fonds** les répercussions possibles d'une telle fusion sur leur financement.

Au CDÉA, «on amorce une période de renouvellement de financement avec un de nos bailleurs de fonds qui est Emploi et Développement social Canada (EDSC)», explique Étienne Alary. EDSC finance également un des projets d'Accès Emploi. Le ministère fédéral a d'ailleurs indiqué que «le dossier de l'employabilité serait hautement considéré», en plus de l'entrepreneuriat, dans le plan d'action des cinq prochaines années.

Lorsqu'il est question de postuler pour ces financements, le fait d'être une entité unique devrait réduire la gestion administrative en général. «Pour ces bailleurs de fonds, c'est juste plus simple pour eux», explique Nathalie Beauregard. En outre, le gouvernement provincial qui finance Accès Emploi y voit, lui aussi, «beaucoup d'avantages [à une fusion]».

D'ailleurs, le fait que le CDÉA et Accès Emploi soient tous deux des entreprises sans but lucratif «facilitera la fusion», ajoute Étienne Alary. En ce qui concerne le CDÉA, ses principaux bailleurs de fonds fédéraux, EDSC et PairesCan, ont seulement stipulé que ces organismes doivent rester «francophones et à but non lucratif».

Étienne Alary assure qu'il «n'y aura pas de pertes financières. Bien au contraire, on croit que les bailleurs de fonds vont être plus favorables». Il évoque d'ailleurs «un budget combiné de 4 millions de dollars et 40 employés». Ce qui n'est pas rien dans la francophonie albertaine.

DES ADAPTATIONS AU NIVEAU STRUCTUREL

Avec l'assurance que les avantages financiers seront bien présents, Étienne Alary explique que la fusion ne sera pas mise en place dans l'objectif de faire des économies d'échelle. Une codirection, menée par Nathalie Beauregard et lui-même, est planifiée. «Je ne voulais pas devenir le patron de Nathalie et Nathalie ne voulait pas devenir ma patronne, alors on va commencer avec deux co-directions générales», mentionne Étienne.

Afin de déterminer les complexités des nouvelles lignes directrices organisationnelles, un comité de mise en œuvre a été créé et est composé de «trois représentants d'Accès Emploi et trois représentants de CDÉA, avec les deux directions générales».

«C'est très opérationnel, mais il faut regarder chacune des questions [...] pour vraiment développer de nouveaux règlements», explique Nathalie Beauregard. Elle ajoute qu'une «avocate et un consultant nous aident» afin de déterminer les éléments clés de la fusion, préparer les ententes légales et les documents nécessaires à la création de la nouvelle entité.

Elle indique que «les rôles de tout le monde vont rester sensiblement les mêmes» durant cette fusion. Mais cela pourrait nécessiter de créer de nouveaux postes ou de «faire des combinaisons de postes» pour desservir de nouvelles régions.

En «s'implantant dans les régions qui ne sont pas les deux grands centres urbains», la directrice d'Accès Emploi espère que les deux organismes pourront avoir des employés capables d'effectuer de l'appui à ceux qui recherchent un emploi et aussi «de l'appui aux entrepreneurs».

Dans l'ensemble, avec une réponse positive du public et à l'interne, les deux directions générales espèrent que «cela nous permettra de "défoncer" nos limites et d'être plus audacieux dans nos services». ▲

ELEV, UNE START-UP CRÉÉE PAR ET POUR DES JEUNES

Lors de cette rentrée universitaire, plus de 1000 étudiants ont utilisé l'application mobile Elev Homes pour se trouver un logement. Encore plus impressionnant : cet été, l'équipe d'Elev Homes, menée par Kevin Mpunga et Jean Bruce Koua, a remporté plusieurs prix sur la scène provinciale et internationale.



IJL -
RÉSEAU.PRESSE
- LE FRANCO



QUAND J'ÉTAIS
ÉTUDIANT, J'AI
EU BEAUCOUP
DE DIFFICULTÉS
À TROUVER OÙ
HABITER»

Kevin Mpunga



C'ÉTAIT VRAI-
MENT BIEN DE
TRAVAILLER
POUR QUELQUE
CHOSE QUI
ME MOTIVE ET
QUI AIDE LES
AUTRES»

Jean Bruce Koua

Plus d'information :

- Elev : elevhomes.ca/
- Instagram : [@elevhomes](https://www.instagram.com/elevhomes)

GLOSSAIRE

COLOCATAIRE

Personnes qui cohabitent dans un même logement

VÉRONIQUE
VINCENT
JOURNALISTE

Kevin Mpunga, Congolais d'origine et Albertain depuis 11 ans, a eu l'idée de créer une entreprise pour aider les étudiants edmontoniens à trouver du logement hors campus. Un logement qui n'est donc pas en lien avec l'université qui les accueille.

«Quand j'étais étudiant, j'ai eu beaucoup de difficultés à trouver où habiter», se remémore le PDG de l'entreprise. Il souhaitait avant tout vivre en résidence, mais il a vite changé d'avis après avoir calculé le coût du loyer.

De ces défis rencontrés alors qu'il était étudiant en 2^e année du programme bilingue de sciences infirmières au Campus Saint-Jean a germé une idée. Créer une entreprise pour faciliter, aux étudiants, l'accès aux logements. Très vite, il l'a concrétisée. «Je me suis dit que je pourrais trouver une solution à ce problème d'une façon très accessible pour les étudiants», partage le jeune entrepreneur.

Elev est ainsi né. C'est une plateforme qui simplifie la tâche aux locataires et aux propriétaires. En utilisant les services d'Elev, les étudiants peuvent trouver un logement, visiter virtuellement les lieux et trouver des **colocataires**.

Elev facilite aussi le processus de recherche pour les propriétaires en quête de locataires, les transactions financières associées aux loyers, ainsi que les communications entre les parties. Voilà la grande différence entre Elev et les autres plateformes pour trouver des chambres à louer, comme Kijiji et Facebook Marketplace.

«Je voulais quelque chose qui a rapport avec mon identité comme étudiant, mais que ça soit court et moderne.» La modification du mot «élève» et le tour était joué!

Jean Bruce Koua a rejoint l'équipe d'Elev comme responsable des opérations après avoir entendu la vision de Kevin. «Je connaissais des amis qui travaillaient avec Kevin et le côté des chiffres m'intéressait», explique l'étudiant qui obtiendra, en décembre, son baccalauréat en arts avec une majeure en économie et une mineure en sciences politiques de l'Université de l'Alberta. Il ne va pas s'en dire que lui aussi avait connu des difficultés à trouver un logement quand il est arrivé de la Côte d'Ivoire pour ses études.

DEVENIR ENTREPRENEUR, C'EST AUSSI SE RELEVER LES MANCHES

«Une fois que la pandémie a commencé, c'était difficile. Les premiers mois, personne ne cherchait de logement», se souvient-il. De plus, la rentrée universitaire 2020 a été peu productive. En effet, la grande majorité des cours ont été offerts en ligne et les étudiants sont donc restés chez leurs parents ou dans leur famille. «C'est donc vraiment à la rentrée de 2021 que nous avons pu voir le potentiel de nos efforts.»

Lancer une entreprise, cela comporte un grand nombre de petites et de grandes étapes. Les deux plus fondamentales ont été le lancement de l'application mobile et du site web en juin 2021. «Plus nous avançons avec Elev et plus la prochaine étape devient claire, mais c'est sûr qu'il y a beaucoup d'essais-erreurs», raconte Kevin.

DE JEUNES ENTREPRENEURS RECONNUS PAR LEURS PAIRS

«À force d'être dans la communauté entrepreneuriale des technologies et des start-ups, beaucoup d'opportunités se présentent» à eux. L'équipe d'Elev a participé au concours de pitch (argumentaire de vente/présentation de l'entreprise) dans le cadre de la conférence Inventure\$ qui a eu lieu à Calgary en mai dernier. Un événement où de jeunes entrepreneurs de partout au Canada ont présenté leur entreprise en démarrage devant un jury.

«Nous nous sommes bien amusés, car non seulement nous avons gagné la première place, mais nous avons fait du réseautage avec d'autres étudiants très motivés et intéressants», mentionne Kevin. «C'était bien de voir ce que nous avions en commun et d'entendre de leurs expériences.»

Peu après, les membres d'Elev ont voyagé encore plus au sud pour se rendre à Oklahoma, aux États-Unis, pour participer à un événement qui avait comme but d'attirer les jeunes talents à s'installer au pays de l'Oncle Sam.

L'événement comprenait un concours de pitch où Elev a remporté la deuxième place. «Je pense que notre pitch relate l'histoire de plusieurs étudiants, peu importe où nous allons à l'école, nous avons quelque chose en commun», explique Kevin. Et c'est bien là la force de cette petite entreprise : l'histoire derrière le concept.

Plus tard dans l'été, Kevin et Jean ont été invités à Toronto pour une conférence. «On était très chanceux d'avoir eu des billets parce que c'était très cher, au moins 800\$ par personne!»

Pour Jean, cela lui a demandé de faire des sacrifices afin de participer à tous ces événements avec son partenaire d'affaires. Il a dû choisir entre un emploi à plein temps et sa collaboration à Elev, un choix difficile, mais «une fois que la décision a été faite, je n'ai eu aucun regret!»

Selon Jean, cela lui a permis de développer ses compétences en communication, un très bel atout dans son domaine professionnel. «C'était vraiment bien de travailler pour quelque chose qui me motive et qui aide les autres», partage-t-il fièrement, heureux de gérer la croissance de l'entreprise.

Au cours des prochaines années, ces deux entrepreneurs s'imaginent partout au Canada à la rescousse de milliers d'étudiants qui ont de plus en plus de mal à trouver des logements universitaires ou «du moins dans les grandes villes canadiennes. Et après ça, on verra», s'exclame Kevin avec une étincelle dans les yeux qui en dit long sur sa motivation. ▲



↑ Kevin Mpunga et Jean Bruce Koua faisant la promotion de leur jeune entreprise Elev devant un jury. Crédit : Courtoisie



↑ À Calgary, le pitch d'Elev a obtenu la première place dans la catégorie «étudiant». Très fier, Kevin Mpunga reçoit son prix. Crédit : Courtoisie

Notre Expérience. Votre Avantage.

Nous exerçons dans plusieurs domaines de droit y compris le droit de l'emploi, litiges de succession/testaments et droit immobilier.

Pierre C. Desrochers, c.r. • C. Vincent Kurata • Justin E. Kingston • Céline G. Bégin

1801 TD Tower, 10088 - 102 Avenue, Edmonton, AB T5J 2Z1
T 780.426.4660 F 780.426.0982
www.mccuaig.com

BESOIN D'INFORMATION JURIDIQUE? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER!

Par téléphone Sans frais 1 844 266-5822
Par courriel question@infojuri.ca

Services de notaire public gratuits à Calgary et Edmonton



Association des juristes d'expression française de l'Alberta

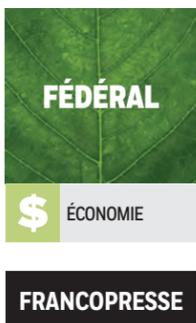




↑ Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement nécessite une transition possiblement couteuse. Crédit : Arnaud Barbet

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FONT MAL AU PORTEFEUILLE

De l'inflation verte à l'écoblanchiment, les changements climatiques s'invitent dans le portefeuille de la population canadienne, un phénomène qui risque de prendre de l'ampleur si la planète continue de se réchauffer.



ERICKA MUZZO
JOURNALISTE



↑ Les voitures électriques sont de plus en plus recherchées. Photo : Myenergi - Unsplash

Dans un *Point de vue économique* publié par Desjardins cet été, l'économiste Marc-Antoine Dumont se penche sur l'inflation verte, un phénomène qu'il définit en entrevue comme «l'inflation provenant du réchauffement climatique, donc notamment des catastrophes naturelles qui peuvent détruire des champs [...] et l'inflation qui vient des mesures pour la transition énergétique».

À titre d'exemple, des sécheresses «sans précédent» ont eu de sérieuses conséquences pour les agriculteurs de l'Ouest canadien dans les dernières années. En 2021, certains témoignaient d'une perte de 30 à 50 % de leurs récoltes.

Cela n'est certainement pas étranger à la hausse des prix des produits de boulangerie, qui ont augmenté de 13,6 % en juillet 2022 par rapport à l'an dernier.

Marc-Antoine Dumont avertit toutefois qu'«en ce moment, pour l'inflation actuelle, c'est impossible de savoir qu'est-ce qui vient de la géopolitique, de la COVID ou encore de la sécheresse de l'an dernier [...], mais certainement la sécheresse au Canada a un impact sur les prix».

« C'est clair que le réchauffement climatique va amener des changements dans la façon dont l'économie fonctionne [...] Ça va créer des déséquilibres qui vont devenir hors normes saisonnières», ajoute-t-il.

Un sondage Léger commandé par l'organisme québécois Équiterre a montré que 73 % des répondants sont d'ailleurs inquiets des répercussions des changements climatiques sur les fonds publics et sur leurs finances personnelles.

SYNCHRONISER L'OFFRE ET LA DEMANDE

Aymen Karoui, directeur méthodologie et recherche chez Morningstar Sustainability, note à titre personnel que «le fait de ne pas faire une transition écologique, de ne pas prendre les bonnes mesures empirera la situation».

«La transition énergétique va aussi servir à réduire ce coût-là qui vient des dégâts immédiats causés par le climat», précise-t-il.

À son avis, «toutes les industries sont affectées d'une façon ou d'une autre» par les changements climatiques, comme le secteur des assurances qui risque d'augmenter les primes pour les habitations en bord de mer ou en zone inondable.

Pour combattre l'inflation verte, Marc-Antoine Dumont estime que les gouvernements doivent s'assurer de bien coordonner la transition énergétique, qui vise à terme à déléguer les énergies non renouvelables.

«On a un changement de composition de la demande : on arrête de consommer des biens et services polluants, on consomme maintenant des biens propres, et ce changement-là s'effectue quand même rapidement. L'offre peut avoir de la difficulté à suivre. Donc, l'idée est de garder un bon synchronisme entre les mouvements de la demande et les mouvements de l'offre», soutient l'économiste.

Selon lui, les gouvernements «peuvent jouer un rôle intéressant» parce qu'ils ont

le pouvoir d'influencer à la fois l'offre et la demande.

«C'est dur de savoir quelle est la meilleure politique à adopter [...] La transition énergétique, c'est très gros et vraiment complexe», nuance toutefois Marc-Antoine Dumont, qui estime qu'il est tout de même possible d'éviter «les pires variations de prix avec une inflation forte».

LE CAS TYPE DES VOITURES ÉLECTRIQUES

La vente de véhicules à essence sera interdite dès 2035 au Canada, mais les voitures électriques gagnent déjà beaucoup en popularité : plus de 26 000 ont été immatriculées au premier trimestre de 2022, soit une hausse de 50,5 % par rapport à la même période l'an dernier.

Dans un numéro de juin du *Point de vue économique* de Desjardins, Marc-Antoine Dumont souligne que cela crée une pression sur le lithium, un métal utilisé dans la fabrication de batteries «dont le prix a grimpé de plus de 600 % depuis le début de la pandémie».

«L'incapacité de l'offre à suivre l'évolution de la demande, principalement pour les voitures électriques, est à l'origine de cette hausse fulgurante», écrit l'économiste.

En entrevue, il rappelle l'importance du synchronisme : «On sait que la demande pour le pétrole va baisser, mais il faut être en mesure d'avoir une offre suffisante le temps d'effectuer cette transition pour éviter de créer des pressions inflationnistes».

«Si on met des bâtons dans les roues trop tôt et trop vite dans certains secteurs comme le pétrole, on pourrait se retrouver à créer des pénuries», avertit-il.

ATTENTION À L'ÉCOBLANCHIMENT DANS LE SECTEUR FINANCIER

Aymen Karoui espère que les entreprises en viennent à voir la transition énergétique non pas comme des coûts supplémentaires, mais comme «une opportunité».

«Je pense qu'il y a un travail de sensibilisation et de pédagogie [à effectuer], d'expliquer c'est quoi les avantages aussi : si vous avez une croissance durable, si vous préservez votre écosystème, l'entreprise peut rester plus durablement dans son environnement», rappelle-t-il.

Il souligne la nécessité d'accompagner les entreprises dans le processus et de s'assurer de ne laisser personne derrière, «par exemple des agriculteurs à qui on dirait de ne pas utiliser de pesticides [...] Après, s'ils font le dixième de leur récolte, est-ce que c'est viable économiquement?»

Il souhaiterait voir ce qu'il appelle une «transition juste», c'est-à-dire une transition «qui prend en considération les différentes classes sociales, les différents besoins des personnes [...] et de faire que les industries évoluent de plus en plus».

Le secteur financier n'échappe pas non plus à la vague verte, qui suscite de l'intérêt pour les produits intégrant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

«Les produits financiers ne sont pas exemptés de cette tendance-là de contribuer à une économie plus verte, et en même temps concilier les valeurs [des consommateurs] avec un rendement», constate Aymen Karoui.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) avertissaient toutefois en janvier qu'à «mesure que le secteur des fonds d'investissement s'adapte à la demande en créant de nouveaux fonds et en intégrant les considérations entourant les ESG aux fonds existants, le risque "d'écoblanchiment", soit lorsque l'information ou la publicité d'un fonds induit volontairement ou non les investisseurs en erreur au sujet des aspects liés aux facteurs ESG, s'en trouve augmenté».

La difficulté demeure de classer «ce qui est ESG et ce qui ne l'est pas» d'après Aymen Karoui, «mais ça n'empêche pas de commencer le débat, de commencer à prendre des mesures même si elles ne sont pas parfaites». ▲



« C'EST CLAIR QUE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE VA AMENER DES CHANGEMENTS DANS LA FAÇON DONT L'ÉCONOMIE FONCTIONNE »

Marc-Antoine Dumont



« LE FAIT DE NE PAS FAIRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE NE PAS PRENDRE LES BONNES MESURES EMPIRERA LA SITUATION »

Aymen Karoui



QUÉBEC

SAVOUREZ LE CANADA

NOTRE RÉSEAU VOUS TRANSPORTE AUX QUATRE COINS DU PAYS

Avec des vols quotidiens au départ de Edmonton vous permettant d'accéder à 50 destinations au pays, découvrez tout ce que le Canada a à offrir.

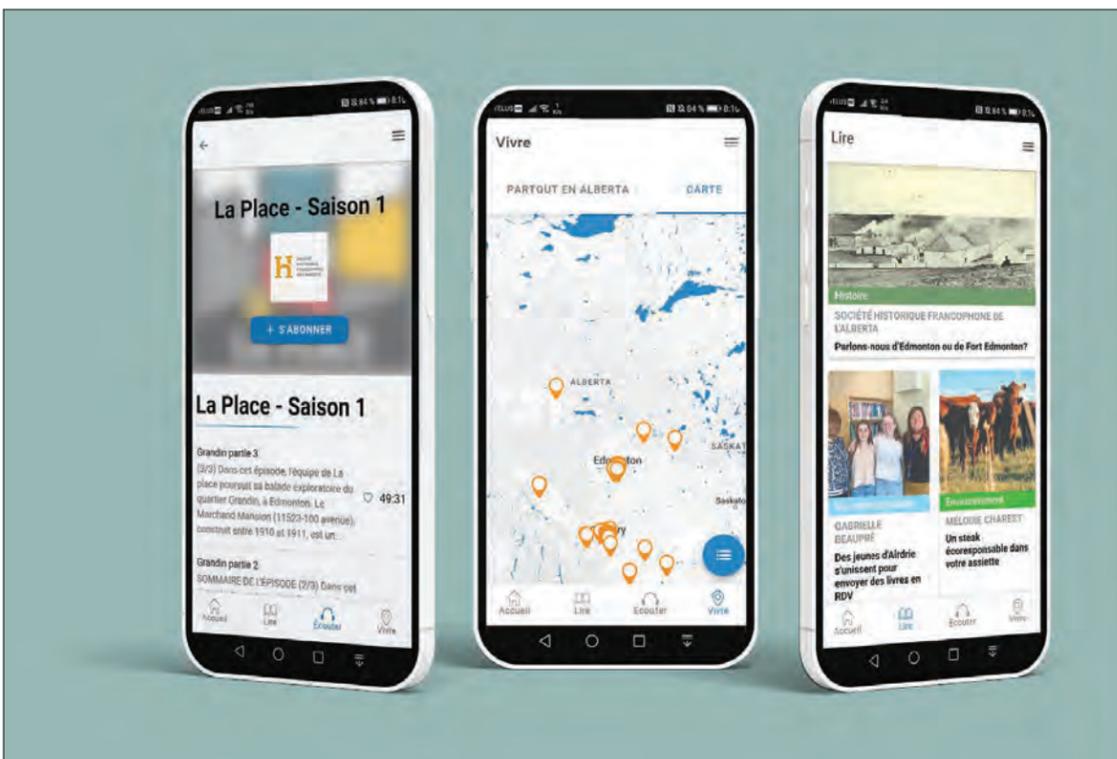
De plus, obtenez des points Aéroplan sur tous les tarifs, et profitez d'un bagage de cabine sans frais.

C'est le moment de savourer le Canada grâce à nos tarifs avantageux et à nos offres spéciales.

Réservez maintenant à aircanada.com ou contactez votre agent de voyages.



Vous pouvez communiquer avec nous au sujet de votre réservation grâce à plusieurs moyens de communication accessibles. Téléphone : 1 888 247-2262 (sans frais au Canada et aux États-Unis). Téléimprimeur (ATS) : Composez le 711. Au signal du ou de la téléphoniste, entrez le 1 833 984-0896, puis GA. Relais vidéo : Lancez l'application de service de relais vidéo de votre choix sur votre appareil et composez le 1 833 984-2045.



Disponible sur App Store Google Play



Votre porte d'entrée dans la francophonie albertaine



↑ Crédit : Jake Weirick - Unsplash.com

L'INÉVITABLE PIC DÉMOGRAPHIQUE

La question n'est plus de savoir si la population mondiale va décliner d'ici la fin du siècle, mais à partir de quand elle va commencer à décliner. Déjà, en 2050, une soixantaine de pays devraient connaître un déclin démographique.

Lien vers l'article original paru le mercredi 7 septembre 2022 : sciencepresse.qc.ca/actualite/2022/09/07/inevitable-pic-de-mographique

On a beaucoup fait état de la Chine et de l'Inde, dans les médias qui ont rapporté, en août, les nouvelles projections publiées par les Nations Unies : l'Inde, parce qu'elle devrait dépasser la Chine vers 2030, cette dernière ayant commencé à voir sa population légèrement diminuer, à 1,4 milliard d'habitants. Mais en réalité, ce recul est d'ores et déjà commencé en Europe : sa population a diminué de 744 000 en 2020 et de 1,4 million en 2021. Et c'est une **tendance** à long terme, puisque le nombre d'enfants par famille recule en Europe depuis les années 1960. Le rapport de l'ONU estime que l'Allemagne pourrait voir sa population diminuer de 5% d'ici 2050 et l'Italie, de 10%. Au Japon, la tendance est encore plus nette: de 125 millions aujourd'hui, la

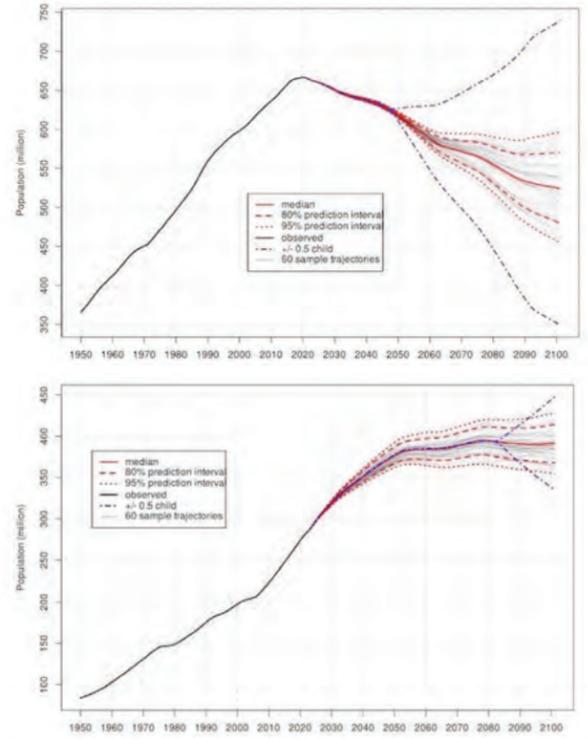
population pourrait être passée à 90 millions en 2065 et à 50 millions en 2115, selon un centre de recherche national.

À l'échelle de la planète, on parle d'une population qui atteindrait un pic se situant entre 8,8 et 9 milliards vers 2050, et qui diminuerait à nombre variant entre 8,2 et 8,7 milliards en 2100. Les chiffres varient suivant les scénarios utilisés (0,5 enfant par famille, ou un peu plus, ou un peu moins). Cela peut donner un pic se situant aussi tard qu'en 2086. Mais la tendance à long terme est indéniable.

Si tout cela représente une bonne nouvelle pour l'environnement, cette situation nécessitera des ajustements à l'économie dont peu d'élus osent parler.

Pour commencer, une croissance économique telle que celle qu'a connue la deuxième moitié du 20^e siècle est incompatible avec un recul démographique : c'est déjà le cas au Japon, dont le ralentissement économique reflète le recul de sa population en âge de travailler depuis les années 1990. Ça peut impliquer,

AGENCE SCIENCE-PRESSE
SCIENCEPRESSE.QC.CA



comme en Allemagne, une hausse des impôts pour compenser le nombre accru de retraités, un phénomène auquel vont faire face une bonne partie de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Mais au-delà des impôts, les inégalités risquent de s'accroître avec le vieillissement de la population : si la proportion de la population sur le marché du travail diminue, cela veut dire une augmentation des revenus... mais uniquement pour cette partie de la population en âge de travailler qui est en diminution.

Par ailleurs, un ralentissement de l'économie dans les pays riches va se répercuter dans les pays plus pauvres: moins de production pour l'exportation vers les pays riches, donc pertes d'emplois, entraînant un exode de travailleurs vers les pays riches, et de nouvelles tensions à prévoir autour du thème de l'immigration. ▲

- ↑ 1. Tableau démographique Europe et Amérique du Nord (25 - 69 ans).
- 2. Tableau démographique Europe et Amérique du Nord (+ 69 ans).

*** GLOSSAIRE**

TENDANCE
Mouvement d'ensemble, orientation qui se dégage d'un groupe

Dr. Samuel Dutil
Dentiste Généraliste

ACADEMY DENTAL
(780) 423-1869
academydental.ca

10070 105 st.NW Edmonton
Un service personnalisé.
Parce qu'on prend le temps de vous connaître!

Stationnement Gratuit
Suivez nous:

Bonjour,

J'aimerais me présenter. Je m'appelle Samuel et je suis en Alberta depuis 12 ans. Voici mon épouse, Yessenia, et ma fille, Valentina, qui est entrée en maternelle cette année.



Nous adorons participer aux activités familiales de la communauté francophone d'Edmonton. Nous croyons sincèrement qu'il est bon d'offrir à notre fille l'opportunité d'apprendre et de vivre en Français.

Le reste de notre temps, je me donne à ma passion pour la médecine dentaire. Venez nous rendre visite à notre clinique, Academy Dental. J'offre une grande variété de traitements pour toute la famille. Vous pourrez aussi y rencontrer mon épouse qui me supporte et m'assiste à la clinique.



↑ Certains analystes ou médias vont comptabiliser seulement [les francophones] qui ont la première langue officielle parlée. Crédit : Ian M. - Unsplash

LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES FRANCOPHONES MINORITAIRES NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Sans en faire officiellement l'annonce, Statistique Canada a changé sa manière de présenter les données du recensement qui concernent les francophones en milieu minoritaire. Le chiffre de 3,3 % qui a circulé dans les médias ne serait donc pas le bon d'après plusieurs acteurs du milieu. Les ministères concernés n'ont pas su dire quel chiffre ils utiliseront, une décision qui pourrait influencer le financement lié à la francophonie.



FRANCOPRESSE



« C'EST COMPARER DES POMMES ET DES ORANGES »
Mariève Forest

GLOSSAIRE
ANALYSTE
Personne qui récupère des données pour les comprendre et les interpréter



INÈS LOMBARDO
JOURNALISTE

La semaine dernière, plusieurs médias dont *FrancoPresse* et *Le Franco* ont mis de l'avant que le poids démographique des francophones au Canada était passé de 3,6 % en 2016 à 3,3 % en 2021.

Des voix issues des communautés francophones estiment que cette interprétation est erronée, car contrairement au recensement de 2016, elle n'inclut pas la moitié des personnes qui ont le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées.

« C'est comparer des pommes et des oranges », assure d'emblée Mariève Forest, présidente et chercheuse principale de la firme de recherche sociale appliquée Sociopol.

En 2016, Statistique Canada a mis en lumière que le poids démographique des francophones était passé de 4 % en 2011 à 3,8 % en 2016 – soit 3,5 % de personnes ayant seulement le français seulement comme langue maternelle et la moitié des 0,5 % ayant le français et l'anglais comme langue maternelle.

Cette année, l'agence a simplement présenté un tableau comprenant le pourcentage (3,3 %) de personnes ayant le français seulement comme première langue officielle parlée et le pourcentage de personnes (0,5 %) ayant le français et l'anglais comme première langue officielle parlée.

Statistique Canada n'a pas précisé le calcul habituellement effectué pour en arriver au pourcentage de francophones hors Québec.

« Je comprends les données que Statistique Canada a rendues publiques. Mais dans leur sortie cette semaine, ils n'ont pas parlé des minorités de langues officielles », insiste Mariève Forest.

Selon la chercheuse, il y a eu « confusion et un manque de communication », car l'agence n'a pas mentionné qu'elle n'incluait plus ces personnes. Si Statistique Canada avait conservé la même présentation des données, le poids démographique rapporté des francophones en situation minoritaire aurait plutôt été de 3,5 %.

Ce chiffre est plus exact d'après Mariève Forest : « Nous associons les francophones à ceux qui ont seulement le français comme première langue officielle parlée et à la moitié des personnes qui disent avoir le français et l'anglais comme première langue officielle



↑ Alain Dupuis est le directeur général de la FCFA du Canada. Photo : Ericka Muzzo - FrancoPresse



↑ La ministre des Langues officielles, Ginette Petitpas Taylor, au Sommet de clôture des consultations pancanadiennes sur les langues officielles de 2022. Crédit : Twitter @GinettePT

parlée, car ce sont des chiffres qui paraissent plus justes par rapport à la population totale.»

« CE N'EST PAS NOTRE RÔLE DE DÉFINIR QUI EST FRANCOPHONE ET QUI NE L'EST PAS »

Chez Statistique Canada, on justifie ce changement par une volonté de rester neutre dans les définitions d'identités linguistiques.

Bertrand Ouellet-Léveillé, analyste principal à Statistique Canada, explique qu'« on a publié le tableau au complet, avec chacune des catégories séparées [“anglais seulement”; “français seulement”; “anglais et français”, *NDLR*]. Dans certains tableaux de 2016, il y avait des colonnes avec la catégorie [des minorités de langues officielles], mais depuis, on s'est dit que ce n'était

pas notre rôle de définir ce qu'est une minorité de langue officielle, justement parce que plusieurs groupes utilisent des variables différentes.

« On ne définit pas qui est francophone.

Une personne peut se définir comme telle aussi bien lorsqu'il connaît le français que lorsqu'il le parle le plus souvent. Mais nous ne vous dirons pas : “La minorité de langue officielle se définit ainsi” », ajoute-t-il.

LES POLITIQUES PUBLIQUES AFFECTÉES

FrancoPresse a contacté le ministère des Langues officielles pour savoir quel pourcentage il utilisera lorsqu'il se référera au poids démographique des francophones minoritaires. Il nous a renvoyés vers le ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, qui nous a lui-même renvoyés vers Statistique Canada.

Au moment d'écrire ces lignes, aucune réponse concrète ne nous est parvenue.

Or, l'exclusion d'une catégorie de francophones aura des conséquences d'après Mariève Forest : « Quand on anticipe les financements qu'il faudrait en anglais ou en français, on ne peut pas mettre de côté les personnes qui ont le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées. Pour une prise en charge en vue de politiques publiques, il m'apparaît plus juste de les inclure. »

Un point que rejoint Alain Dupuis, directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. Lui aussi déplore que le chiffre de 3,3 % ait circulé, sans inclure d'autres catégories de francophones, notamment ceux qui ont une connaissance de la langue.

« Certains analystes ou médias vont comptabiliser seulement [les francophones] qui ont la première langue officielle parlée. Le danger ici, c'est d'exclure du compte plusieurs catégories de personnes qui parlent français. Il y a cinq ou six différents points de données, et du point de vue de la FCFA, il faut se servir de toutes ces réalités pour raconter l'histoire des communautés francophones », insiste Alain Dupuis.

Selon les calculs de la FCFA, 2,79 millions de personnes (soit 7,5 % de la population canadienne) peuvent s'exprimer en français à l'extérieur du Québec.

« Sachant que parmi ces personnes, pas toutes ne s'identifient comme francophones et pas toutes n'ont la même relation avec la langue française. Parfois, on la parle de manière prédominante, parfois on l'utilise avec d'autres langues officielles et non officielles », nuance Alain Dupuis.

Il s'inquiète qu'une nouvelle définition plus exclusive des francophones hors Québec n'affecte négativement les politiques publiques : « C'est inquiétant pour le droit politique des francophones et des personnes qui parlent français. Ils pourront plus difficilement élire des candidats d'expression française s'ils représentent un plus petit pourcentage des électeurs. »

« Ça peut aussi avoir des impacts sur les services fédéraux, car ces derniers dépendent de la demande. Souvent, cette demande est jugée selon un poids relatif de la francophonie », ajoute-t-il.

Quelle que soit la méthode de calcul pour déterminer le poids démographique des francophones, un point fait consensus : le déclin reste bel et bien la tendance, observe le directeur général de la FCFA.

LA DEMANDE DE SERVICES FÉDÉRAUX, « PLUS INCLUSIF »

L'une des nouveautés du recensement 2021, passée par règlement en juin 2019, concerne le recensement des personnes qui font la demande de services fédéraux dans une langue officielle minoritaire.

« C'a été très peu discuté dans les médias, souligne Alain Dupuis. Le gouvernement va l'utiliser pour déterminer si un service fédéral doit être offert en français à l'extérieur du Québec dans un bureau fédéral. »

« C'est intéressant, car c'est entre la connaissance des langues et la première langue officielle parlée. On compte ici tous ceux qui utilisent le français dans leur vie de façon régulière – et ça peut très bien être un anglophone qui s'exprime en français régulièrement à la maison. Donc c'est plus inclusif et pas tant lié à la langue maternelle. Ça peut aussi rassembler d'autres facettes de la francophonie. » ▲



À la fin de la manifestation, tous les participants se sont réunis et ont scandé «Assez bon pour travailler, assez bon pour rester!» et «Les travailleurs unis ne seront jamais vaincus!» Crédit : Isaac Lamoureux

EDMONTON SE MOBILISE POUR LA RÉGULARISATION DES MIGRANTS

Ce 18 septembre, de nombreux manifestants ont battu le pavé au Canada. La population d'Edmonton s'est aussi mobilisée pour demander au premier ministre Trudeau, en ce début de nouvelle session parlementaire, de mettre immédiatement en œuvre un programme de régularisation d'un grand nombre de migrants.



IJL - RÉSEAU PRESSE - LE FRANCO

Plus d'information :

- Quelques-uns des chants ainsi que la liste de lecture comprenant d'autres vidéos de la manifestation : bit.ly/3S71cAs



ISAAC LAMOUREUX JOURNALISTE

Ce programme devrait accorder la résidence permanente à toutes les personnes sans papiers, ainsi qu'un statut permanent à tous les travailleurs migrants, étudiants internationaux, demandeurs d'asile et autres groupes installés au pays.

C'est au Churchill Square que Migrante Canada a pris ses quartiers pour tenir cet événement à Edmonton. L'organisme n'était pas seul. D'autres groupes ont manifesté leur appui pour cette régularisation. Les membres de l'Alberta Union of Provincial Employees (AUPE) et l'Alberta Federation of Labour (AFL) étaient aussi présents.

Francophonie Albertaine Plurielle (FRAP) n'a pas participé à la manifestation, mais son directeur général, Alphonse Ahola, assure que «nous sommes cependant préoccupés par la situation des migrants, notamment ceux qui sont ici avec des permis de travail. Nous travaillons actuellement avec le Conseil d'Immigration Canadien pour les réfugiés sur une initiative visant à faire pression sur le gouvernement fédéral pour régulariser ces personnes».

De nombreux membres d'associations ont pris la parole lors du rassemblement, mais aussi des citoyens.



Merryn Edwards, l'une des organisatrices de la manifestation, tenant une pancarte sur laquelle on peut lire : «Les travailleurs migrants sont essentiels! Un statut pour tous!» Crédit : Isaac Lamoureux

Merryn Edwards, l'une des organisatrices de la manifestation et oratrice principale, a crié «Assez bon pour travailler!» et la foule a scandé d'une seule voix «Assez bon pour rester!» Le dialogue s'est poursuivi. «Les migrants sont attaqués, que faire?» «Debout, ripostez!»

*** GLOSSAIRE**
DÉPORTER
 Exilier personne dans un lieu déterminé hors du territoire national

Plus tard, Kathy, une aînée autochtone qui se qualifie d'activiste

communautaire, a entonné une prière en cri, puis a parlé de son passé en effectuant le rituel du tabac afin d'établir un lien direct avec le monde spirituel. L'émotion était à son comble, alors que dans la foule, la colère semblait prendre le dessus face au gouvernement qui continue de **déporter** et d'emprisonner des migrants. ▲



Quelques-uns des premiers participants. (De gauche à droite) Karen Kuprys, secrétaire-trésorière de l'Alberta Federation of Labour (AFL), et Dave Malka, organisateur de l'Alberta Union of Provincial Employees (AUPE). Crédit : Isaac Lamoureux



Jeremy Abbott et Brian Hunter, tous deux fiers membres du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste). De nombreux manifestants ont affirmé être associés à ce parti. Crédit : Isaac Lamoureux



Les participants écoutent le discours de l'un des organisateurs. Crédit : Isaac Lamoureux



↑ À Lethbridge, l'épluchette de blé d'Inde a réuni de nombreux gourmands ce jeudi 8 septembre. Le soleil était au rendez-vous et chacun a pu se régaler. Crédit : Courtoisie

AMBIANCE FESTIVE ET RETROUVAILLES APRÈS UN BEL ÉTÉ



↑ Sandrine Coronat, directrice de l'école La Vérendrye, et Andrée Belhumeur, conseillère pédagogique au Conseil scolaire FrancoSud. Crédit : Courtoisie



↑ Karine Daigle, présidente de l'ACFA régionale de Lethbridge, remercie tous les participants de cet événement. Crédit : Courtoisie

DR. CLAUDE BOUTIN ORTHODONTIST
wired wireless

Dr Claude Boutin

B.Sc, D.D.S., D. Ortho., F.R.C.C
Spécialiste certifié en orthodontie

- Orthodontie pour les enfants et les adultes
- Services en français
- Cabinets de traitement privés et modernes
- Technologie de pointe
- Aucune référence nécessaire



Tél. : (403) 284-5202
www.drboutin.com

Market Mall Executive Professional Centre

Suite 124 – 4935 40 Avenue N.O.
Calgary, AB T3A 2N1



CONGRÈS ANNUEL
de la francophonie albertaine

14 et 15 octobre 2022,
hôtel le Matrix à Edmonton



Jean-Benoît Nadeau

Conférencier vedette

Grand spécialiste de la francophonie dans le monde. Conférencier très apprécié pour son humour et la richesse de son propos, Monsieur Nadeau a donné plus de 80 conférences sur la langue française et sur la culture française au Canada dans plusieurs pays.



Inscrivez-vous avant le
30 septembre afin de profiter
du tarif préférentiel!

acfa.ab.ca/congres-2022



↑ Le cortège commémoratif est parti du manège militaire Cartier à Ottawa. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



↑ La vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



↑ Le cortège commémoratif est parti du manège militaire Cartier à Ottawa. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse

JOUR DE DEUIL EN L'HONNEUR D'ELIZABETH II : UNE CÉRÉMONIE CANADIENNE TOUT EN SOBRIÉTÉ

Élus, personnalités et citoyens se sont réunis, lundi, à la cathédrale Christ Church d'Ottawa pour rendre un dernier hommage à la reine Elizabeth II, décédée le 8 septembre. L'événement s'est tenu le même jour que les funérailles officielles de la souveraine, à Londres au Royaume-Uni.

FRANCOPRESSE



INÈS LOMBARDO
JOURNALISTE

Un cortège commémoratif composé de membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des Forces armées canadiennes (FAC) est parti du manège militaire Cartier, à Ottawa, sous une fine pluie pour se rendre jusqu'à la cathédrale Christ Church.

Le juge en chef de la Cour suprême Richard Wagner a assuré le rôle d'administrateur du gouvernement et les

fonctions vice-royales, en l'absence de la gouverneure générale Mary Simon qui accompagne le premier ministre à Londres pour les funérailles de la reine.

Une salve de 96 coups d'artillerie à blanc, pour marquer les 96 années de la vie de la reine, a été tirée juste avant la cérémonie.

Les chefs de partis de l'opposition, Pierre Poilievre et Jagmeet Singh, étaient présents, ainsi que les ministres libéraux Alghabra, Duclos, Fraser, Joly, LeBlanc, Mendicino et Petitpas Taylor.

SOUVENIRS DE BIENVEILLANCE ET DE SENS DU DEVOIR

La cérémonie a débuté avec les mots de bienvenue et de réconciliation d'Albert Dumont, conseiller spirituel **algonquin** affilié à la cathédrale Christ Church.

La 26^e gouverneure générale, Adrienne Clarkson, a ensuite souligné : «La Couronne du Canada est la base de notre démocratie constitutionnelle. La reine a été symbole de la légitimité démocratique. Pendant 70 ans, nous avons tissé un canevas grâce aux éléments hérités de la Magna Carta [...], promesse d'une véritable protection contre les injustices. Sa vie a été guidée par la détermination.»

Elle a salué la reconnaissance de la reine pour les peuples autochtones et en a profité pour souligner au passage sa «fierté» que l'actuelle représentante de la Reine au Canada, la gouverneure générale Mary Simon, soit Inuk.

Brian Mulroney, ancien premier ministre du Canada, lui a succédé à la tribune de l'église : «J'ai souvent été frappé par la bienveillance de cette reine envers le Canada. [...] Elle éprouvait un amour profond pour [ce pays]. Elle manifestait un enthousiasme soutenu pour le plus grand pays de son royaume.



↑ Le chef du Parti conservateur, Pierre Poilievre et son épouse Anaida. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



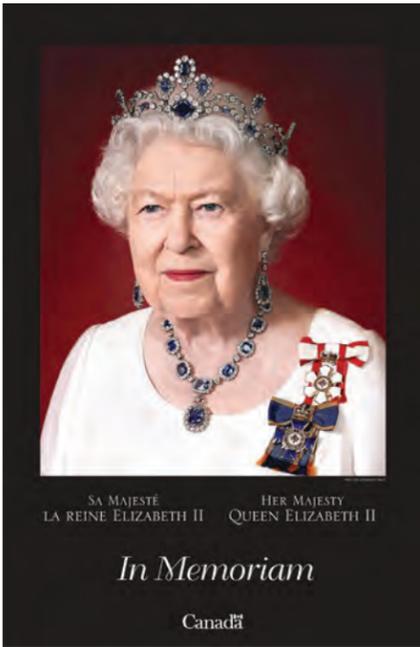
↑ Le couple Mulroney et Jim Watson. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



↑ Le chef du NPD, Jagmeet Singh. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse

Oasis
ORTHODONTICS.CA
BIENVENUE!
ON PARLE FRANÇAIS
DR. MARK KNOEFEL
(780) 457-5566

CANADA PLACE DENTAL
www.downtowncanadaplacedental.com
Nous offrons les services suivants :
Urgences acceptées le même jour, Traitement cosmétique,
Blanchissage des dents, Remplissage en céramique,
Implantations, Couronnes en céramique en une seule visite
Blanchissage de dents GRATUITS pour les nouveaux patients
Situé au centre-ville - édifice Théâtre Citadél
9828, 101A Avenue Edmonton (AB) T5J 3C6
Stationnement remboursé
Tél.: 780 424-6272 | canadaplacedental2@gmail.com



↑ Sa Majesté la reine Elizabeth II est décédée le 8 septembre dernier. Crédit : Ministère du Patrimoine canadien



↑ La ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



↑ Le cortège commémoratif est parti du manège militaire Cartier à Ottawa. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse

Elle avait aussi du respect à l'égard du bilinguisme et une maîtrise du français, qu'elle parlait à la perfection, avec un grand respect pour le rôle unique joué par Canadiens français dans l'avancement du Canada moderne.»

L'auteur-compositeur-interprète canado-américain Rufus Wainwright a marqué la cérémonie en chantant le titre «Hallelujah» de Leonard Cohen avec émotion, avant que politiciens et personnalités sortent de l'église. ▲



↑ Le cortège commémoratif est parti du manège militaire Cartier à Ottawa. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



↑ Le ministre de l'Immigration, Sean Fraser. Crédit : Inès Lombardo – Francopresse



LA COURONNE DU CANADA EST LA BASE DE NOTRE DÉMOCRATIE CONSTITUTIONNELLE»
Adrienne Clarkson



GLOSSAIRE

ALGONQUIN

Peuple autochtone ayant historiquement occupé certaines parties de l'ouest du Québec et de l'Ontario



ACFA

Avis de convocation pour l'AGA

Aux membres de l'ACFA,

Par la présente, vous êtes convoqué(e)s à l'Assemblée générale annuelle de l'ACFA qui aura lieu, dans le cadre du Congrès annuel de la francophonie albertaine, le samedi 15 octobre 2022 à 14 h 30 à l'hôtel Matrix, situé au 10640 100^e Avenue à Edmonton.

Afin de pouvoir voter durant l'AGA, tout membre doit avoir une adhésion valide à l'ACFA, en date du 15 octobre 2022. Si vous n'êtes pas déjà membre ou si votre adhésion est échue, vous pouvez devenir membre ou renouveler votre adhésion en ligne à www.acfa.ab.ca/aga-2022. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 780.466.1680 ou par courriel à adhesion@acfa.ab.ca.

Veillez noter que tous les membres de l'ACFA peuvent participer gratuitement à l'AGA. Pour connaître la programmation complète du Congrès annuel de la francophonie albertaine et s'inscrire aux autres portions de ce grand rassemblement, visitez www.acfa.ab.ca/congres-2022.

RÉUNION : Assemblée générale annuelle

DATE : Le samedi 15 octobre 2022

ACCUEIL ET VALIDATION DU STATUT DE MEMBRE DES PARTICIPANT.E.S : Dès 14 h 00

DÉBUT DE L'AGA : 14 h 30

LIEU : Hôtel Matrix, situé au 10640 100^e Avenue à Edmonton

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1 - Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2 - Mot de bienvenue de la présidence générale de l'ACFA
- 3 - Élection d'une présidence d'assemblée
- 4 - Adoption de l'ordre du jour
- 5 - Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021
- 6 - Présentation du rapport de la présidence générale de l'ACFA
- 7 - Présentation du rapport de la présidence du journal Le Franco
- 8 - Présentation du rapport du vérificateur (ACFA et journal Le Franco)
- 9 - Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice
- 10 - Changements proposés aux Statuts et règlements de l'ACFA
Les changements proposés aux Statuts et règlements sont principalement en lien avec la refonte de la gouvernance de l'ACFA. Le document est disponible au lien suivant : www.acfa.ab.ca/aga-2022.
- 11 - Adoption des nouveaux membres du conseil d'administration du journal Le Franco et de leurs termes
- 12 - Présentation du rapport de la Fondation de l'ACFA
- 13 - Mot de clôture de la présidence générale de l'ACFA
- 14 - Varia
- 15 - Levée de l'assemblée



↑ (De gauche à droite) Mireille Moquin, Steve Jodoin, André Roy, Vincent Forcier et Joëlle Préfontaine interprétant *Récolte* au Grindstone Theatre, à Edmonton, le 14 septembre. Crédit : Émanuel Dubbeldam

LA PIÈCE FRANCO-ALBERTAINE *RÉCOLTE* EST PUBLIÉE AUX ÉDITIONS DU BLÉ

Les dialogues dans la pièce de théâtre *Récolte* sont vifs, chargés, parfois chantés, dans une parlure qu'on reconnaît bien, tressée d'anglais et de français. Ça sent le vécu. Les personnages imaginés par Joëlle Préfontaine dans une Alberta rurale et francophone sont aujourd'hui immortalisés dans un livre publié aux Éditions du Blé et lancé officiellement le 14 septembre dernier.



SIMON-PIERRE POULIN
JOURNALISTE

Le texte met en scène une famille agricole éprouvée et captive du passé, son attachement à l'Église catholique se mêlant aux généreux effluves d'alcool. «Comme des plaies grandes ouvertes», chaque personnage illustre une facette du paysage de l'Ouest. Ensemble, ils récoltent au présent le legs de leur passé», résume l'éditeur franco-manitobain.

Produite par L'UniThéâtre en juin 2014, puis laissée **en jachère** quelques années, a repris vie cet automne. Au Grindstone Theatre, à Edmonton, l'autrice Joëlle Préfontaine et quatre autres acteurs de la communauté ont livré une performance grisante du texte tout frais sorti des presses.

Le public était particulièrement absorbé par les mélodies du blues tourmenté de la protagoniste, interprétée par celle-là même qui a

fait naître la pièce. Son lyrisme pudique a semé l'introspection.

Mais c'est le duo formé de Vincent Forcier et d'André Roy qui a volé le show, interprétant respectivement un jeune velléitaire et le fantôme de son vieux mononc' à la fois hyper toxique et fort sympathique.

La paire s'est échangé des répliques

savoureuses, avec vivacité et agilité. Difficile de croire qu'ils en étaient seulement à leur troisième lecture de ce texte. Quelle performance d'André Roy qui, visiblement, s'ennuie de monter sur les planches!

À l'aube de son dixième anniversaire, l'œuvre de Joëlle Préfontaine, sélectionnée dans la

catégorie *Outstanding New Play* des Elizabeth Sterling Haynes Awards qui récompensent l'écriture dramaturgique, reviendra-t-elle dans un théâtre près de chez vous?

Laissons l'idée germer. ▲

GLOSSAIRE

EN JACHÈRE

État de ce qui est laissé au repos, en réflexion afin de l'enrichir pour une prochaine réalisation

Extrait de Récolte de Joëlle Préfontaine

Tard une nuit, en campagne, à la ferme de Ray dans une région centrale en Alberta pendant le mois de juillet 2013.

Ray : Chan-tel! Chan-tel!
Renée : Laquelle?
Ray : La chanson que Mom chantait à Mon oncle.
Renée : Non.
Ray : Please.
Renée : T'es t'un gros chieux.
Ray : Chante-la!

Ray commence à chanter «Vive la compagnie». C'est quelque chose qu'il a toujours fait pour Renée, depuis sa jeunesse, pour essayer de la rendre Heureuse.

Ray : VIVE LA VIVE LA VIVE LA VIE
VIVE LA VIVE LA VIVE L'AMOUR
VIVE LA VIE, VIVE L'AMOUR
VIVE LA COMPAGNIE

Renée : Oh, tu m'fâches! Tu rent'es dans maison après.
Ray : My allegiance is pledged.

Renée : HOW CAN I FEEL
WHEN I'VE LOST ALL I'VE KNOWN?
HOW CAN I LIVE,
WHEN YOU'RE NOT HERE ANYMORE?
HOW CAN I PRETEND?
WHEN TO PRETEND WOULD BE TO LIE.
I'VE LOST MY WAY,
I'LL JUST HANG MY HEAD AND CRY.

Marie et Mon oncle Raymond apparaissent dans le passé et chantent avec Renée.

OH LORD,
HAVE MERCY,
HAVE MERCY ON ME.
OH LORD,
I NEED YOU,
NEED YOU TO SEE,
THE PAIN
I CARRY
IS BURYING ME.
PLEASE GIVE ME YOUR STRENGTH,
SO I CAN BE FREE.
PLEASE GIVE ME YOUR STRENGTH,
SO I CAN BE FREE.

Marie et Mon oncle Raymond disparaissent.

Ray : Mom's birthday today.
Renée : Je sais.
Ray : She would have been... fifty... seven?
Renée : Fifty five.

Renée s'assoit avec Ray.

Ray : Garde, le ciel. Te rappelles-tu de quand on s'assoit comme ça ici avec Mom quand on était jeunes? On r'gardait aux étoiles, aux Northern Lights. Pis quand y'avait plein de nuages, on pouvait toujours voir les lumières de la ville qui reflétaient dans le ciel, comme ce soir. Tellement de lumière que ça reflète. Ici, y fait noir, et là-bas c'est tout éclairé. C'est beau, hein?!

Ray vomit encore.

Renée : Très beau! Viens-t'en
Renée aide Ray à rentrer chez lui.

Avec l'aimable autorisation des Éditions du Blé.

OYEZ,
OYEZ!

VOUS ÊTES
NOS YEUX ET
NOS OREILLES
À CANMORE!

POUR LIRE D'AUTRES
BELLES HISTOIRES, N'HÉSI-
TEZ PAS À NOUS CONTACTER
À REDACTION@LEFRANCO.
AB.CA ET NOUS PARTAGER
VOS TÉMOIGNAGES.

LE FRANCO

L'ÉQUIPE

- **SIMON-PIERRE POULIN**
DIRECTEUR
DIRECTION@LEFRANCO.AB.CA
APPLI@LEFRANCO.AB.CA
- **VALÉRIANE DUMONT**
DIRECTRICE ADJOINTE
RECEPTION@LEFRANCO.AB.CA
- **ARNAUD BARBET**
RÉDACTEUR EN CHEF
REDACTION@LEFRANCO.AB.CA
- **ISABELLE DÉCHÈNE GUAY**
RÉVISEUSE
- **VIENNA DOELL**
JOURNALISTE
REPORTAGE@LEFRANCO.AB.CA
- **ISAAC LAMOUREUX**
JOURNALISTE ET RESPONSABLE DE PROJET
JOURNALISTE.EDMONTON@LEFRANCO.AB.CA

- **CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS**
INÈS LOMBARDO, ERICKA MUZZO,
GABRIELLE BEAUPRÉ, ÉTIENNE HACHÉ,
JÉRÔME MELANÇON

- La maquette et le graphisme
ANDONI ALDASORO ROJAS

LE FRANCO est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes Agates Marketing (anne@lignesagates.com | 905 599-2561). Le Franco est imprimé par Central Web, à Edmonton. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal.

Lettres ouvertes: Le Franco est ouvert à la publication de lettres ouvertes. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur du texte ou de ne pas publier la lettre si le contenu est jugé diffamatoire, injurieux ou discriminatoire.

Annonces: Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

Avis lecteurs: N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires en écrivant à l'adresse reception@lefranco.ab.ca

L'équipe du Franco reconnaît qu'elle exerce ses activités sur les territoires visés par les traités no 4, 6, 7, 8 et 10, des lieux de rencontre traditionnels et la patrie de nombreux peuples autochtones dont les Cris, les Dénés, les Sioux Nakota, les Saulteaux, les Ojibwés, les Niitsitapi (Pieds-Noirs) et les Métis. Nous prenons acte de leur empreinte sur ce territoire au fil des siècles et de leur rapport spirituel et concret à la terre, source d'un riche patrimoine pour notre vie communautaire.



Lignes Agates Marketing

réseau . presse FIER MEMBRE



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

